



Commission de secteur Armançon Aval

Flogny-la-Chapelle, le 23 avril 2018

ORDRE DU JOUR

- Propos introductifs (rappel de l'ambition du syndicat, une équipe à votre service, ...)
- Programmation actions : point sur les actions en cours, celles à valider et les pistes de réflexion
- Retour sur le déroulement d'un projet avec les étapes « à franchir » (par le biais d'un exemple)
- Point d'actualité : rôles du SMBVA et place des milieux aquatiques dans l'organisation territoriale (PLU, SCOT...)
- Tour de salle (expression libre des participants)



Propos introductifs
(rappel de l'ambition du syndicat,
une équipe à votre service, ...)

1. Définition de l'ambition

- ▶ Conférence en plénière
 - ▶ 4 auditions sur le thème de l'hydromorphologie et la continuité écologique
 - ▶ INRA
 - ▶ Syndicat de l'Orge
 - ▶ Hydrauxois
 - ▶ ECOGEA
- ▶ Ateliers / Débat en commissions de secteur
 - ▶ Echange et expression des souhaits sur 4 thèmes
 - ▶ Gestion de milieux
 - ▶ Aménagement du territoire
 - ▶ Gestion du risque



2. Déclinaison organisationnelle interne

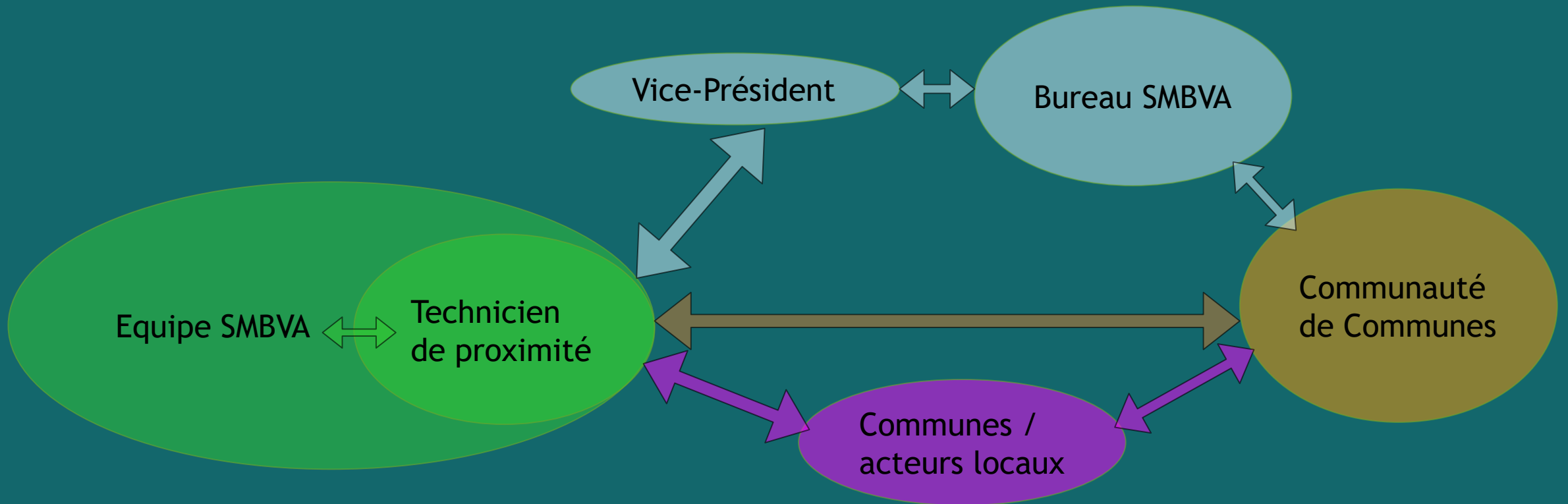
L'EQUIPE

- Organigramme qui évolue : découpage et intégration de nouvelles thématiques pour coller aux problématiques locales.
- L'équipe a bénéficié d'une formation pour une meilleure mise en œuvre des projets via leur co-construction : en interne (équipe) et vers l'extérieur (élus, usagers, grand public...); cette animation est effectuée par chaque agent pour servir le même objectif :

**« Transmettre des rivières et des terres vivantes
aux générations futures »**

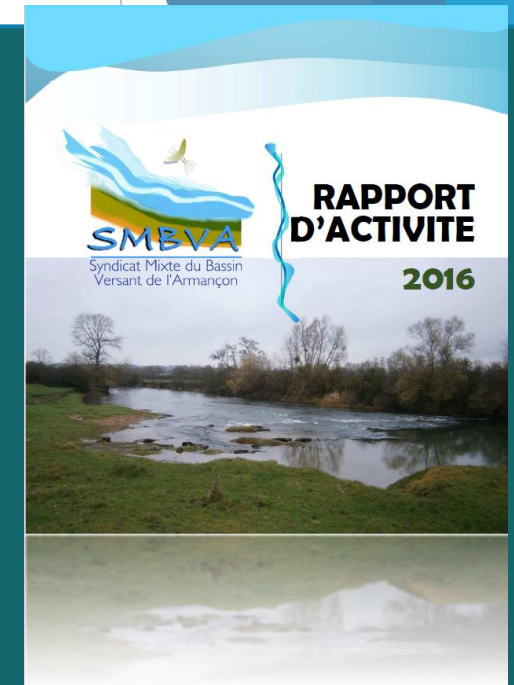
2. Déclinaison organisationnelle interne

Organigramme politique : la gouvernance évolue avec la formalisation des compétences et l'intégration des com com :



3. Développement la communication

- ❖ Rapport d'activité « nouveau look » pour être diffusé
- ❖ Blog
- ❖ Concertation sur projets
- ❖ Poursuite avec Récid'eau Armançon

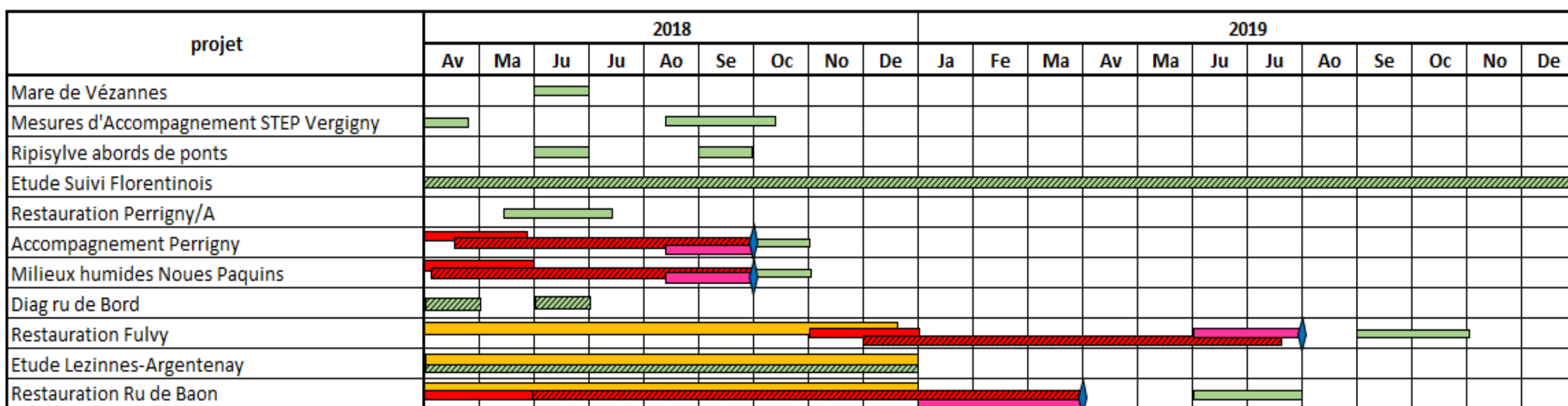


Programmation actions :
point sur les actions en cours, celles à
valider et les pistes de réflexion...



POINT SUR LES ACTIONS EN COURS

Actions en cours (synthèse)



Travaux / Etude



Procédures réglementaires / instruction



Animation



décision SMBVA



consultation des entreprises



Action en cours (détail)



Restauration de la mare communale de Vézannes



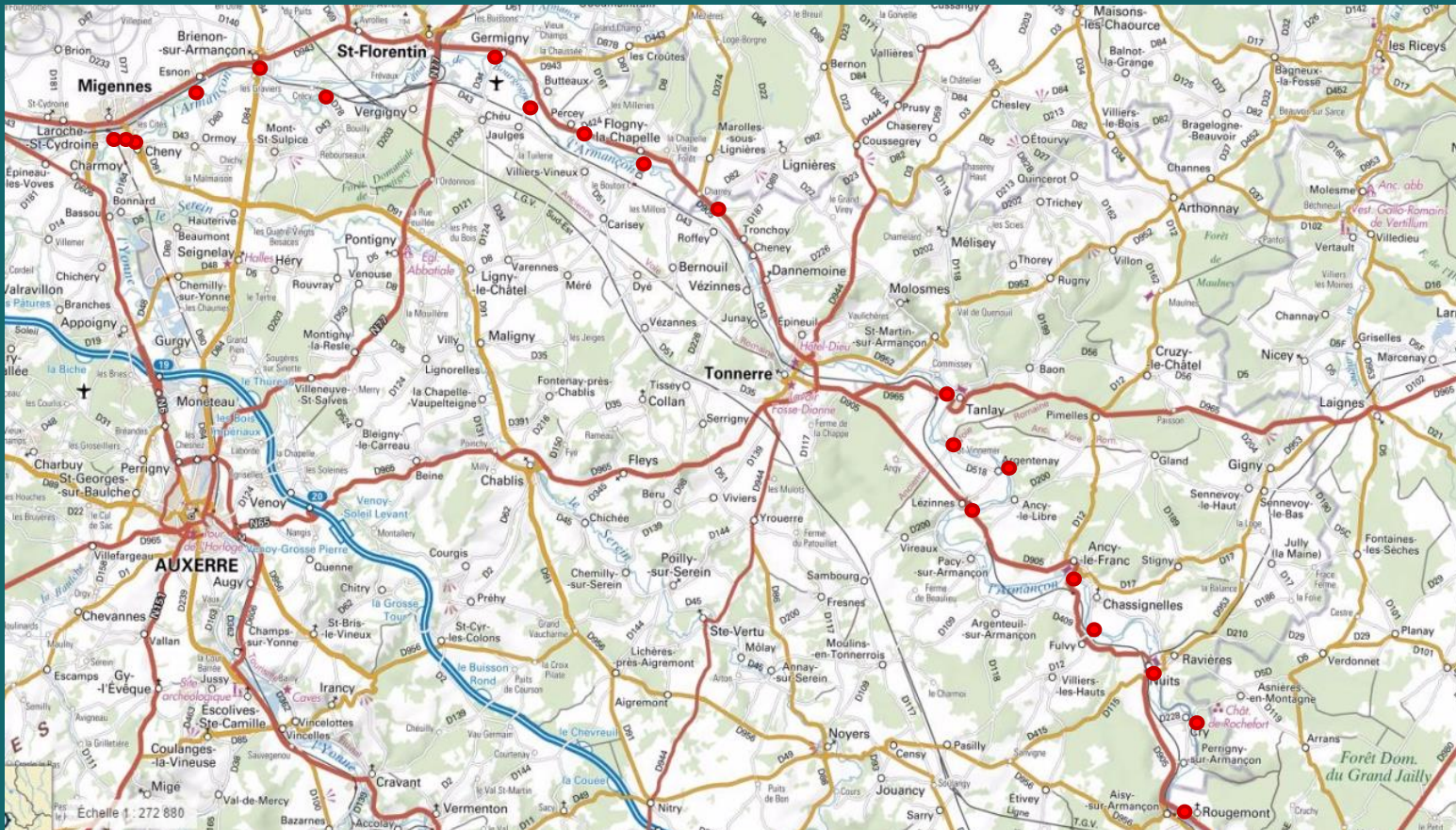
Action en cours (détail)

Mesures d'accompagnement de la STEP de Vergigny



Action en cours (détail)

Entretien de la ripisylve aux abords des ponts de l'Armançon aval



OPÉRATION N°5 : PONT DE CUSY À ANCY LE FRANC (RD 905)

Parcelles : AH 89, 90 et 135 AC 207

Commune : Ancy le Franc

Département : Yonne (89)

Plan de situation de l'opération :



LÉGENDE

classes de ϕ

15 à 25 cm

26 à 40 cm

41 à 55 cm

56 à 70 cm

+ de 70 cm

⑦ Nombre d'arbres par cécipée

➔ Sens du courant

* Arbre en têtard dans cécipée

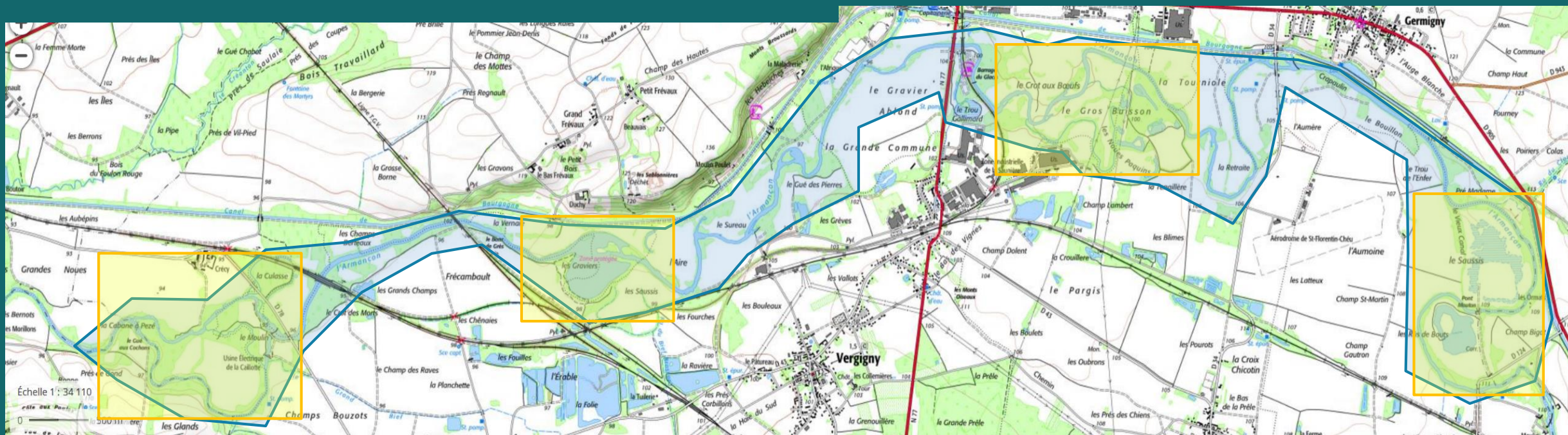
AE 70 Numéro parcelle

Photos du site :



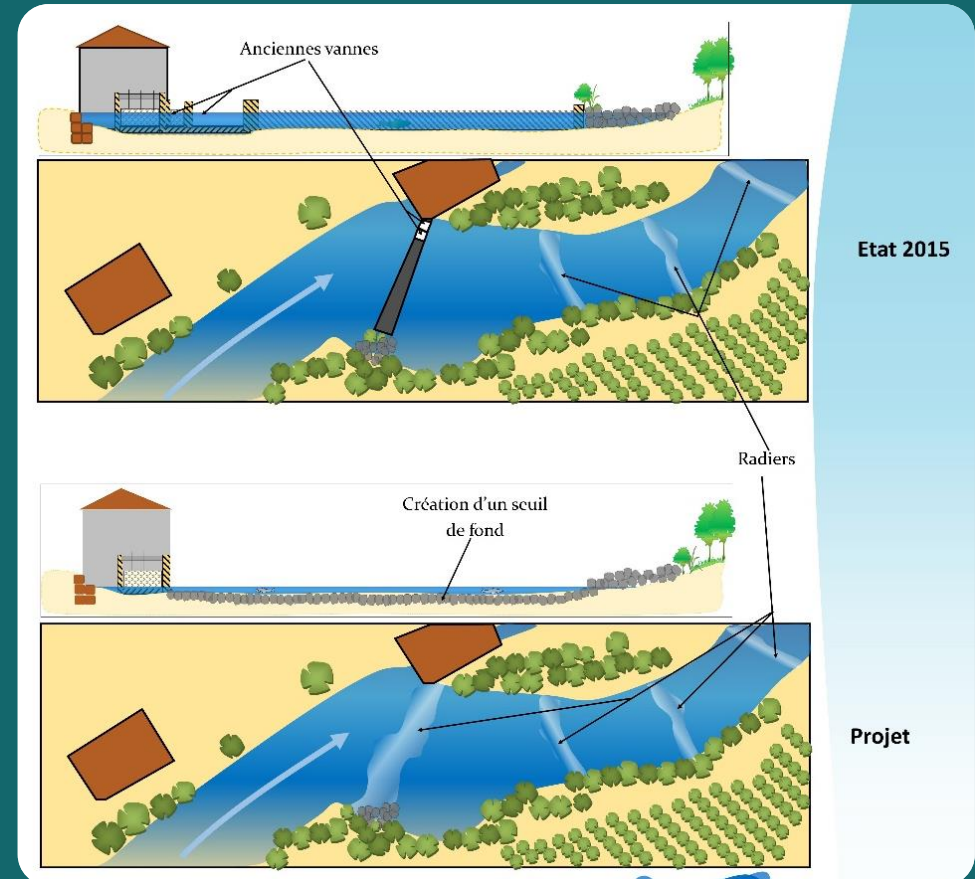
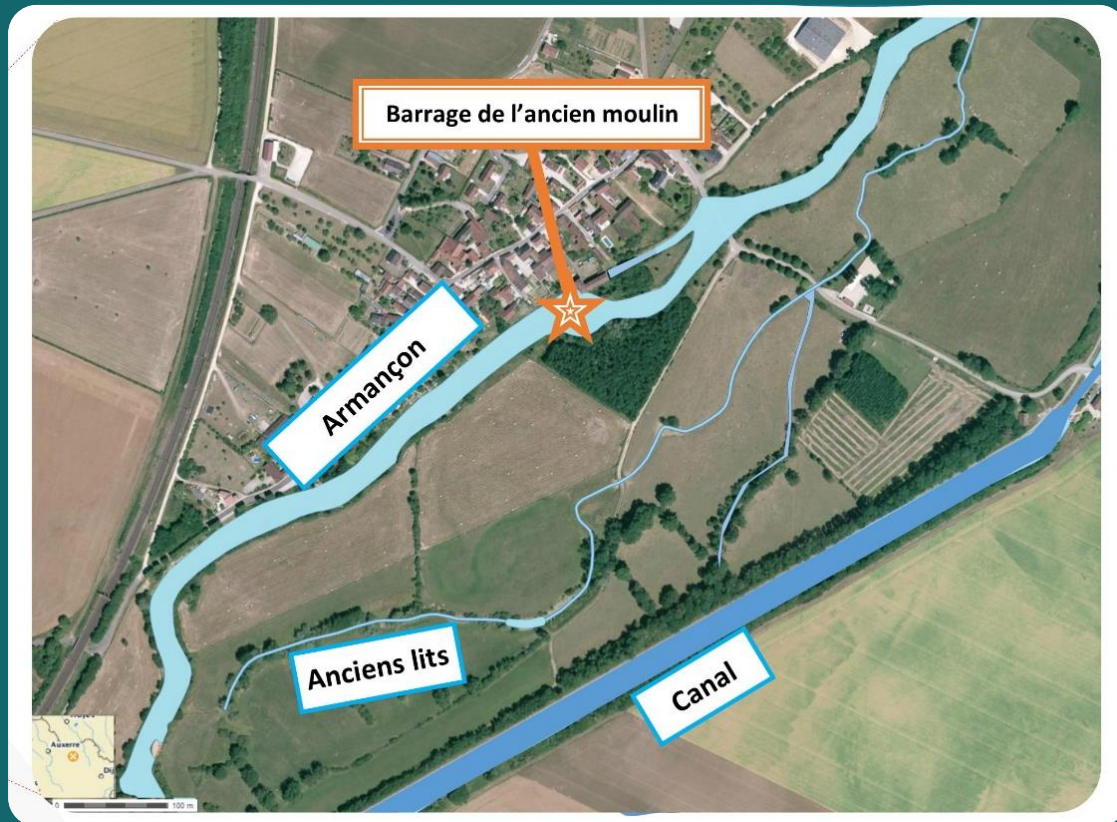
Action en cours (détail)

Suivi scientifique d'un secteur dynamique de l'Armançon : Le Florentinois



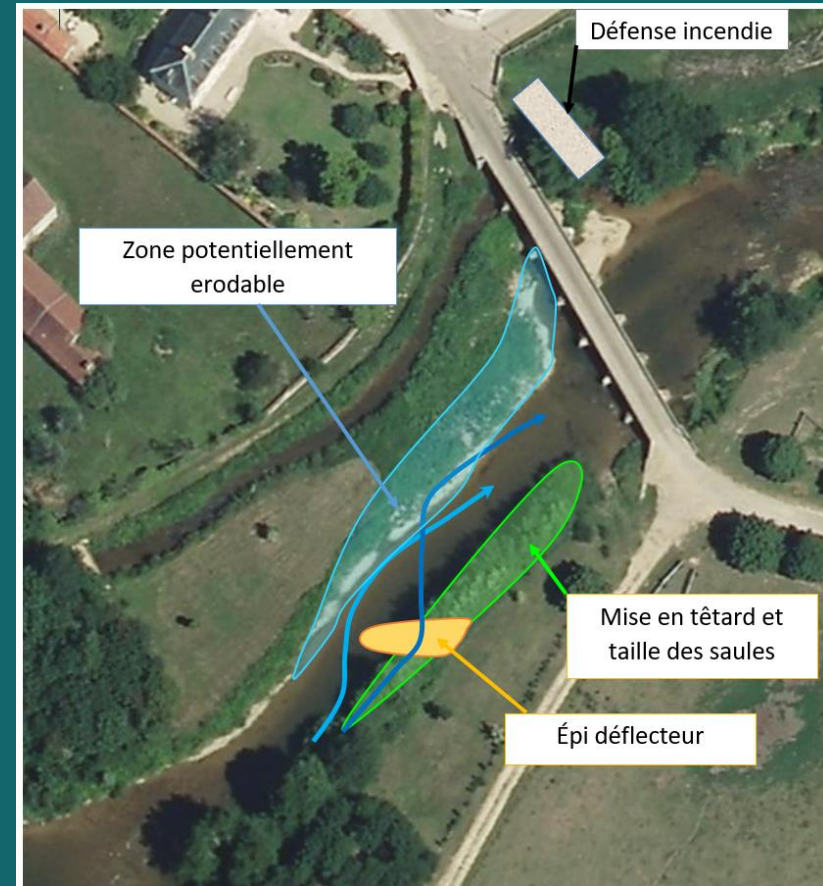
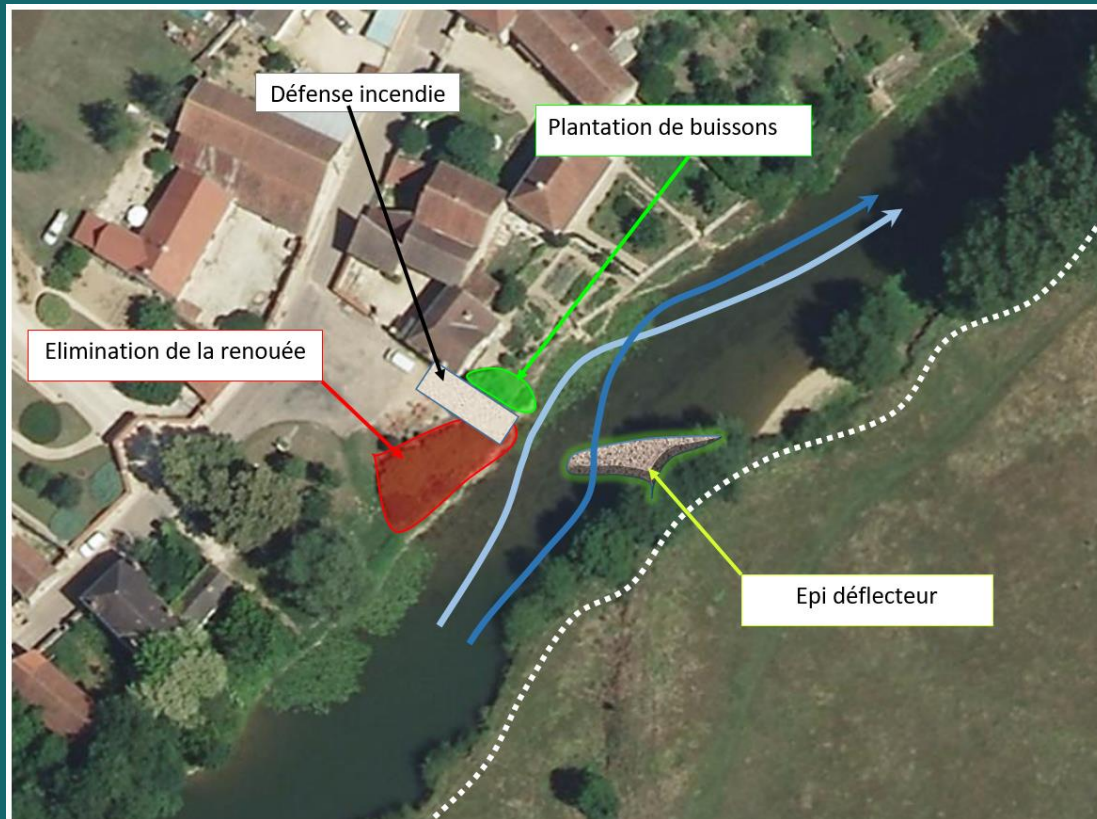
Action en cours (détail)

RCE Armançon: suppression OH Perrigny



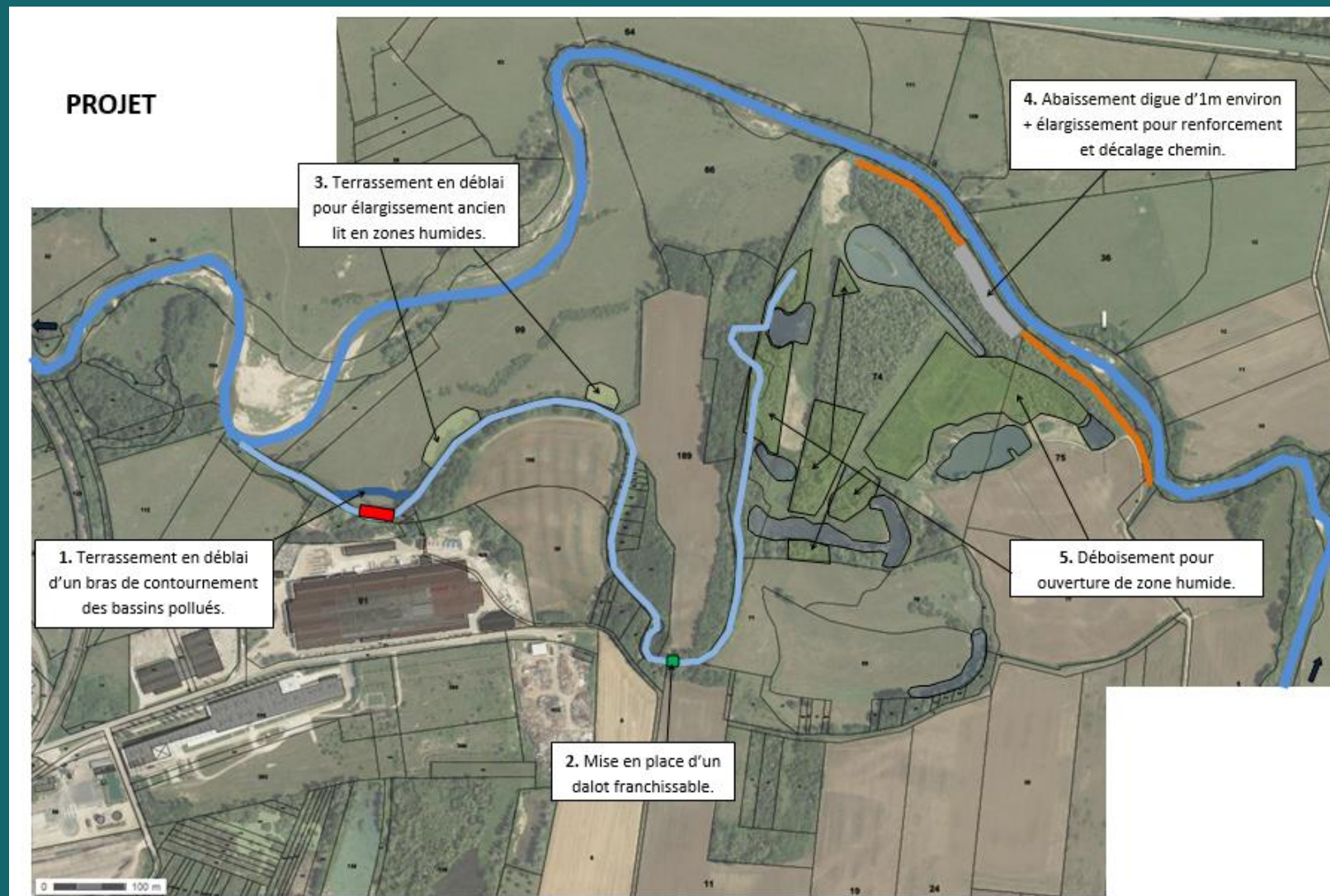
Action en cours (détail)

Accompagnements : RCE Armançon: suppression OH Perrigny



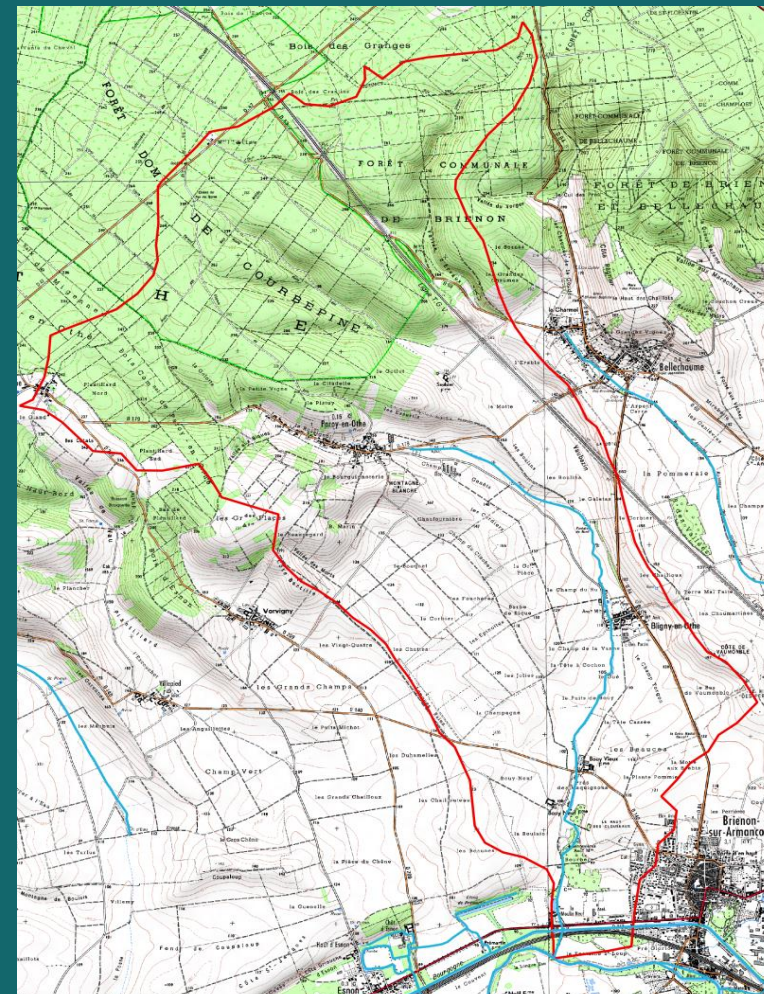
Action en cours (détail)

Reconnexion zones humides milieux annexes Amançon Chéu



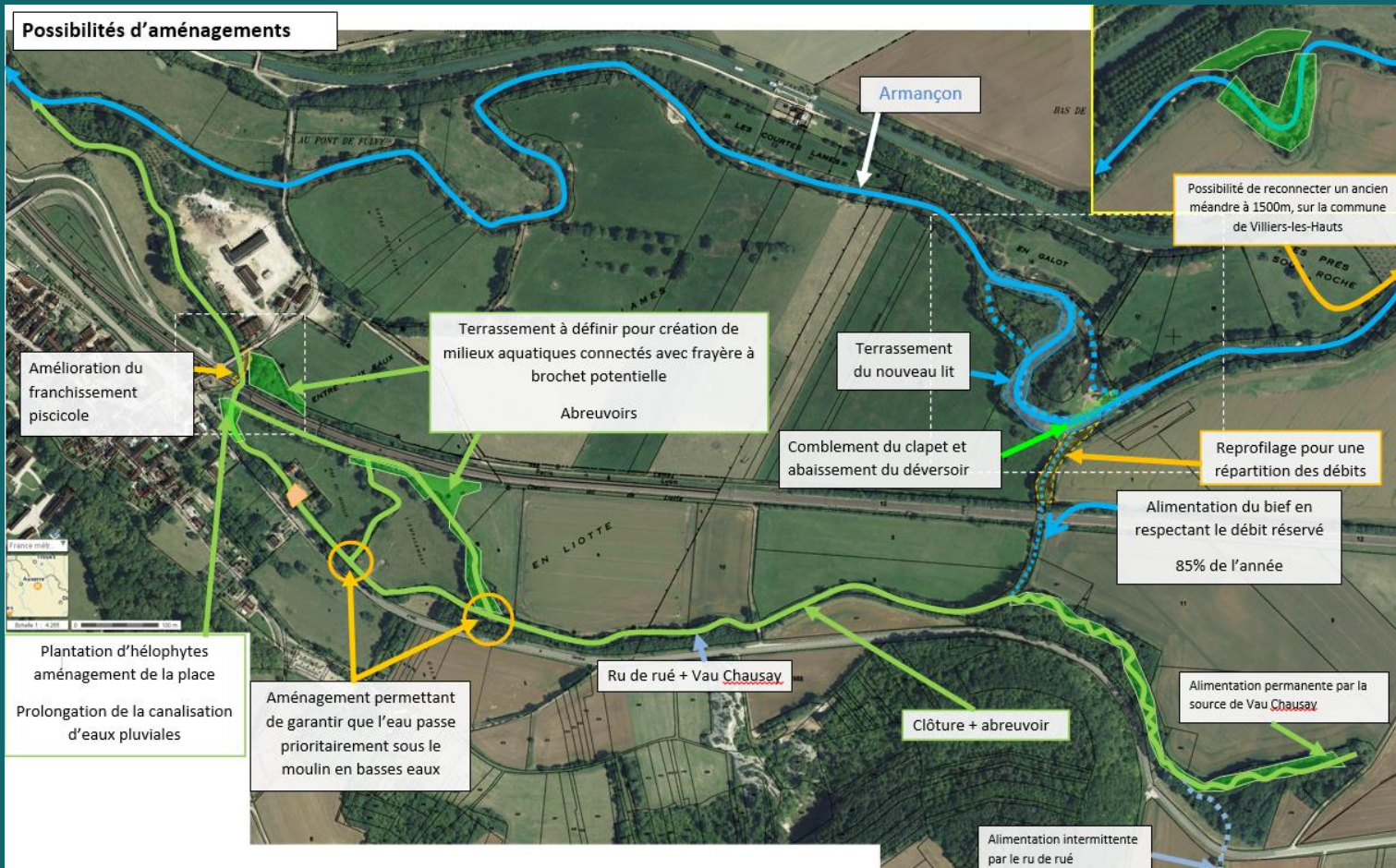
Action en cours (détail)

Diagnostic hydromorphologique du Ru de Bord à Briennon-sur-Armançon



Action en cours (détail)

Restauration morphologique Armançon Fulvy




Protection de l'environnement à Fulvy

Aux habitants de Fulvy et des alentours,

Depuis 2016, le syndicat de l'Armançon « SMBVA » aide la commune et les propriétaires des déversoirs à faire émerger un projet de restauration de l'Armançon, qui permette d'intégrer les usages locaux et de se conformer aux réglementations. Notamment celle qui interdit toute dérivation de l'eau d'une rivière lorsque son débit est trop faible.

Cela implique qu'en période de basses eaux, le bras de Fulvy, passant sous le moulin, ne devrait être alimenté que par la source.

Le fonctionnement du bras de Fulvy n'étant actuellement pas idéal :

- 
- de nombreux embâcles (flottants, bois mort) se bloquent,
 - une eau sale l'été,
 - un manque de débit dans l'Armançon,
 - un non-respect du règlement d'eau des anciens usages (moulin et scierie),
 - ...

Nous vous invitons à venir vous informer et à faire part de votre vision au SMBVA et au bureau d'étude, concernant la rivière qui fait partie de votre cadre de vie.

Une permanence ouverte au public se tiendra le
vendredi 13 avril 2018 de 15h à 19h
dans l'ancienne école, route de Genève.

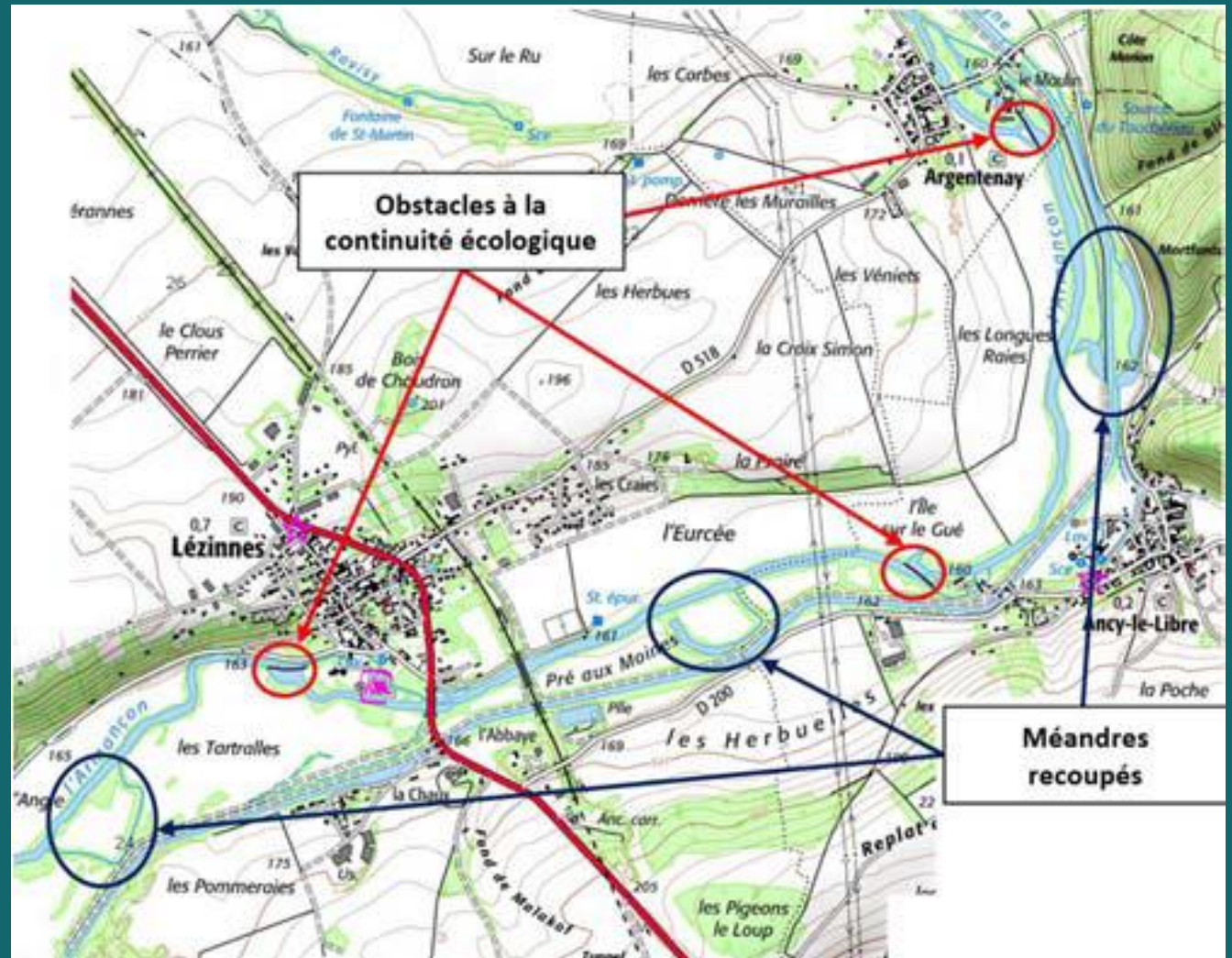


Le Maire,
Robert HERBERT



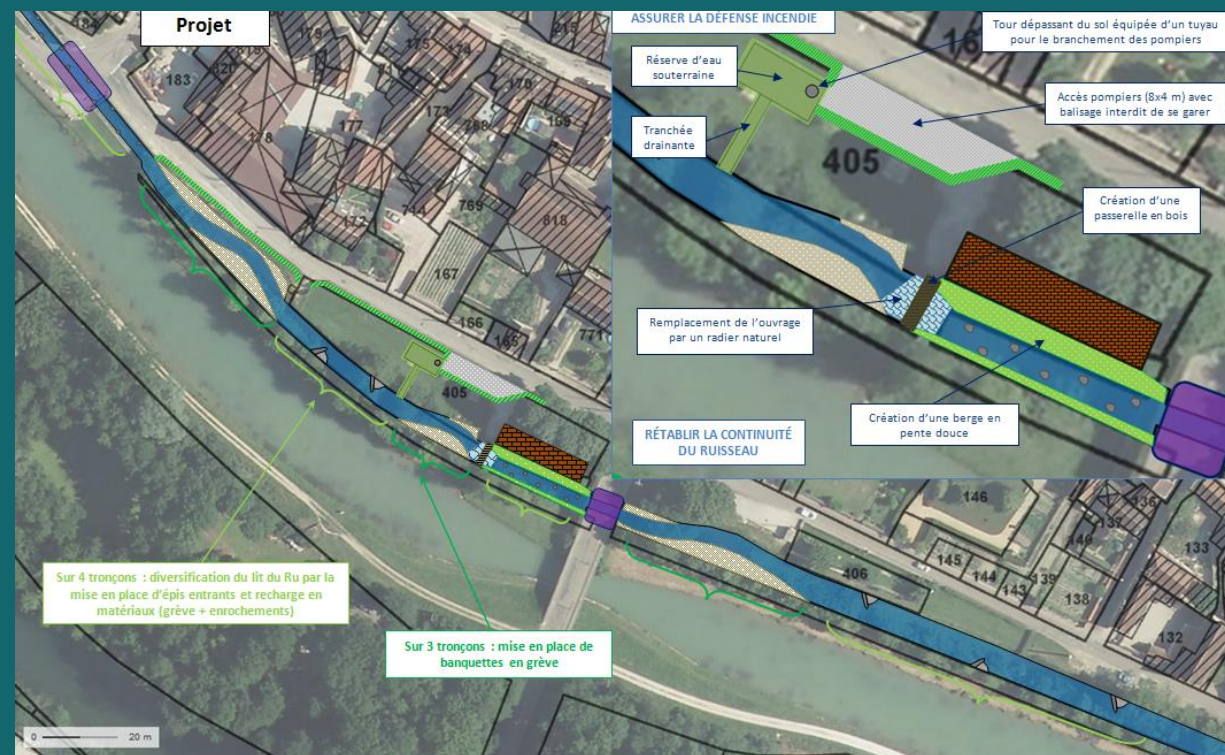
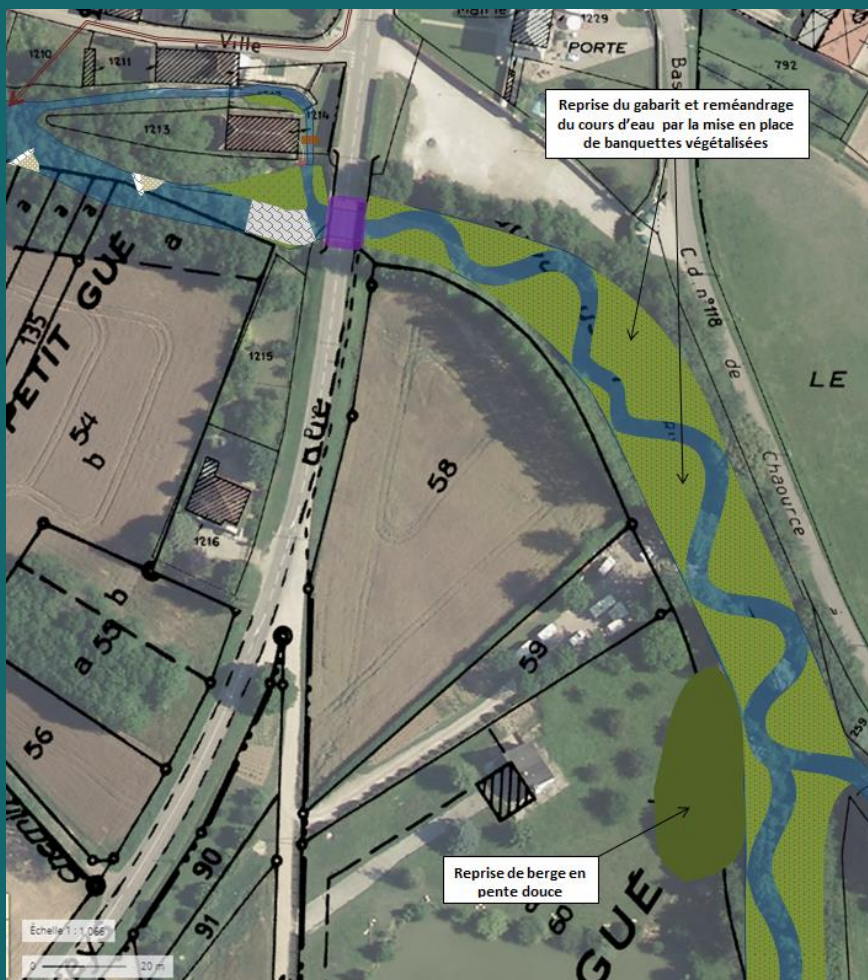
Action en cours (détail)

Etude hydromorphologique Armançon de Lézennes à Argentenay



Action en cours (détail)

Restauration hydromorphologique du Ru de Baon à St-Martin-sur-Armançon et Commissey



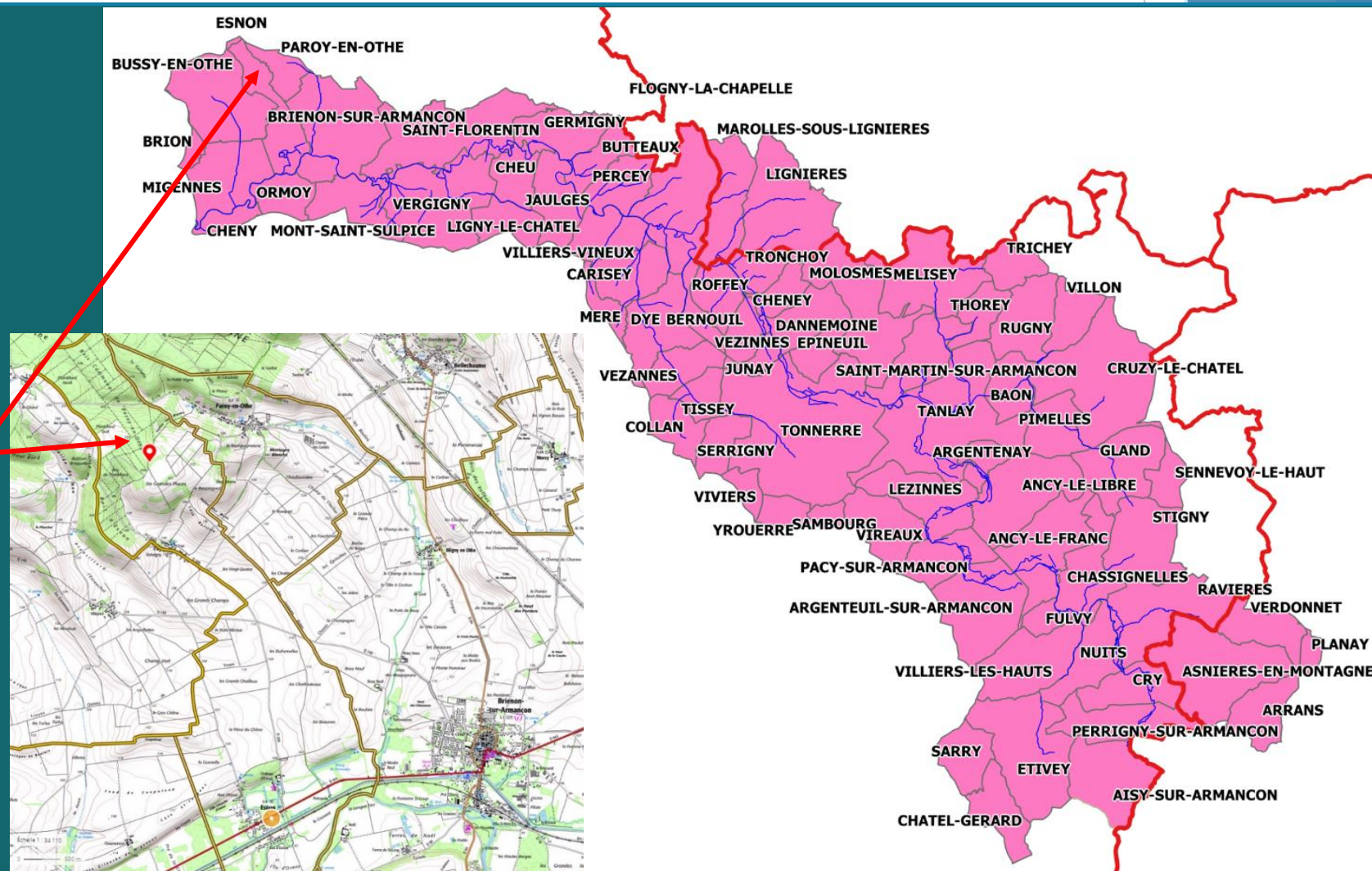


NOUVELLES ACTIONS A VALIDER

Action à valider (détail)

Restauration mare
aux joncs Esonn

Lieu des travaux



Action à valider (détail)

Restauration mare aux joncs Esnon

ÉTAT DES LIEUX

Mare créée par une doline en milieu crayeux. Couche d'argile rendant le milieu étanche et en eau. Réservoir potentiel de biodiversité. Homogénéité des profondeurs.

Processus de comblement de la mare : lame d'eau réduite avec des dépôts au fond de la mare, dus au développement des végétaux et à l'apport de feuilles, de branches, de sédiments, etc.

Développement de végétation ligneuse aux abords de la mare accélérant son comblement

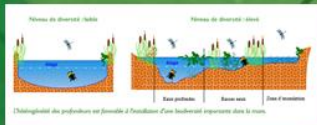
Végétaux (laïches,...), développés sur les zones d'atterrissement de la mare créées par les dépôts

Présence de poissons dans la mare (perche soleil : espèce envahissante)

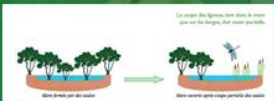
Echelle 1 : 533

0 10m

PROJET



Diversification des profondeurs afin d'apporter de la diversité d'habitats



Coupe d'une partie de la végétation ligneuse pour apporter de la lumière à la mare

Création d'un panneau pédagogique « Réseau mares » et inscription dans le recensement des mares de Bourgogne

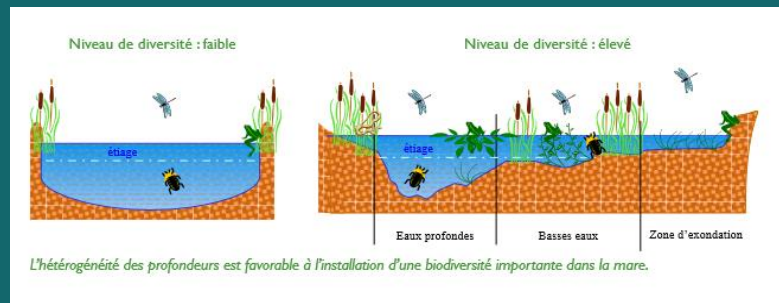
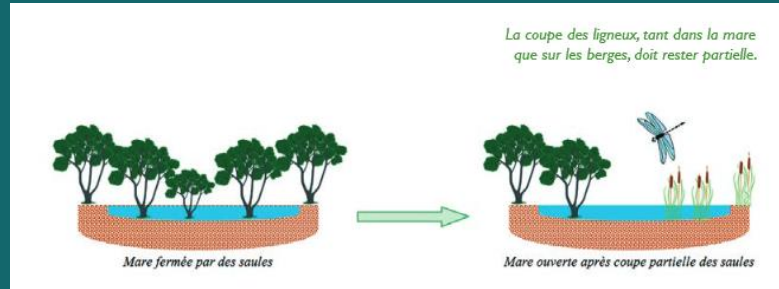


Diminution de la végétation (laïches) à 1/3 de la surface de la mare et création de gouilles

Pêche électrique afin de retirer tous les poissons et de permettre le bon développement des amphibiens typique des mares en lisière de forêt

Echelle 1 : 533

0 10m



Action à valider (détail)



Restauration mare aux joncs Esnon

Montant estimatif : 10 000 €.

Subvention : 80 % (AESN).

Reste à charge SMBVA : 2 000 €.

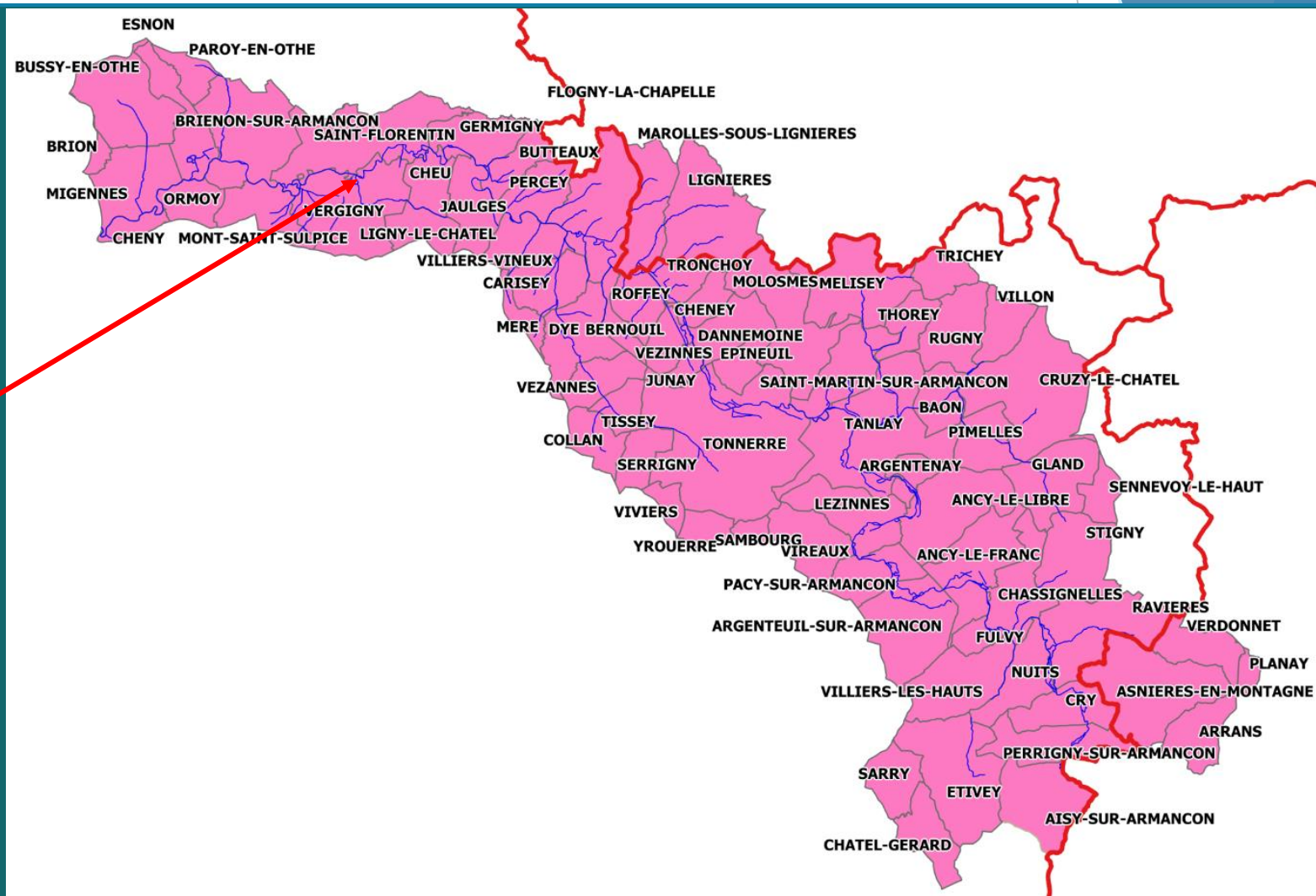
Procédure réglementaire : non soumis à déclaration loi sur l'eau et non soumis à DIG car parcelles communales.

Etes vous d'accord avec cette action et sa programmation ?

Action à valider (détail)

Restauration hydromorphologique de l'Armançon à Bas-Rebourseaux

Lieu des travaux



Action à valider (détail)



Restauration hydromorphologique de l'Armançon à Bas-Rebourseaux

Montant estimatif : 20 000 €.

Subvention : 95 % (AESN).

Reste à charge SMBVA : 1 000 €.

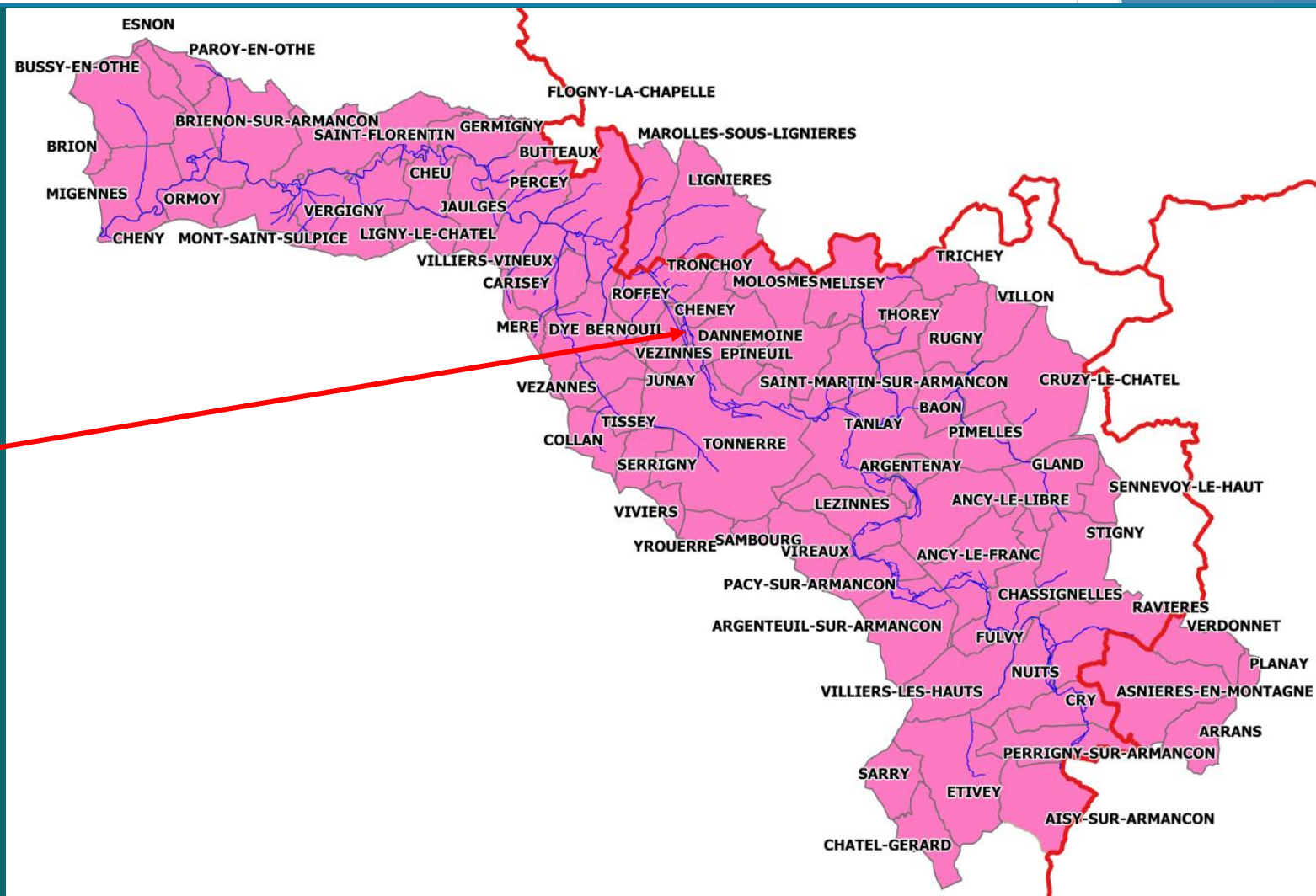
Procédure réglementaire : déclaration loi sur l'eau et DIG.

Etes vous d'accord avec cette action et sa programmation ?

Action à valider (détail)

Restauration continuité écologique Moulin Cheney

Lieu des travaux



Action à valider (détail)

Restauration continuité écologique Moulin Cheney

Montant estimatif : 100 000 €.

Subvention : 80 % (AESN).

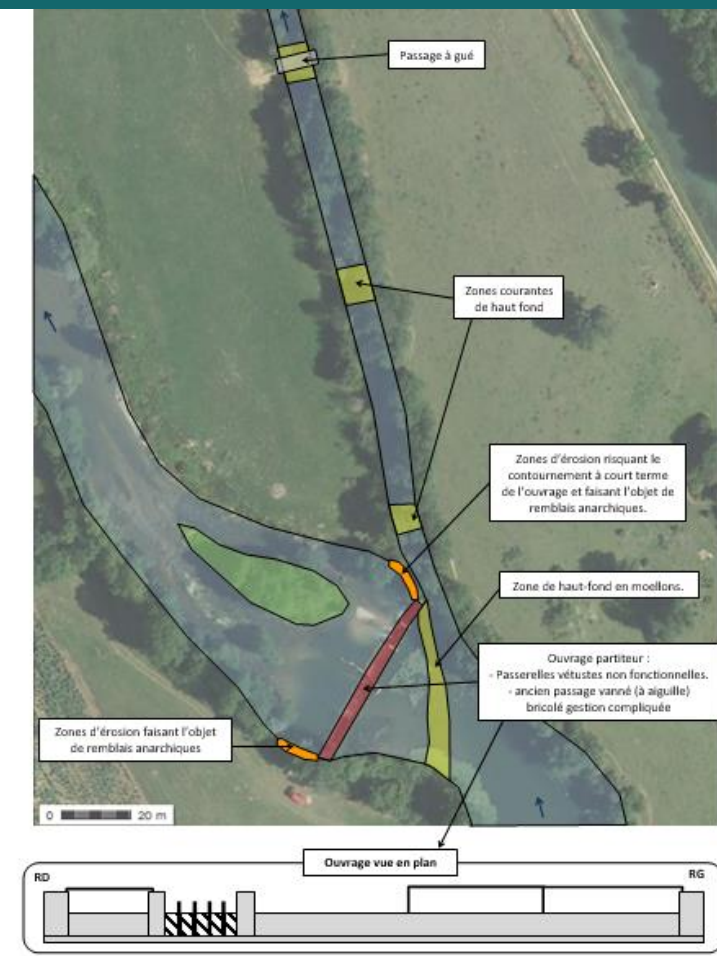
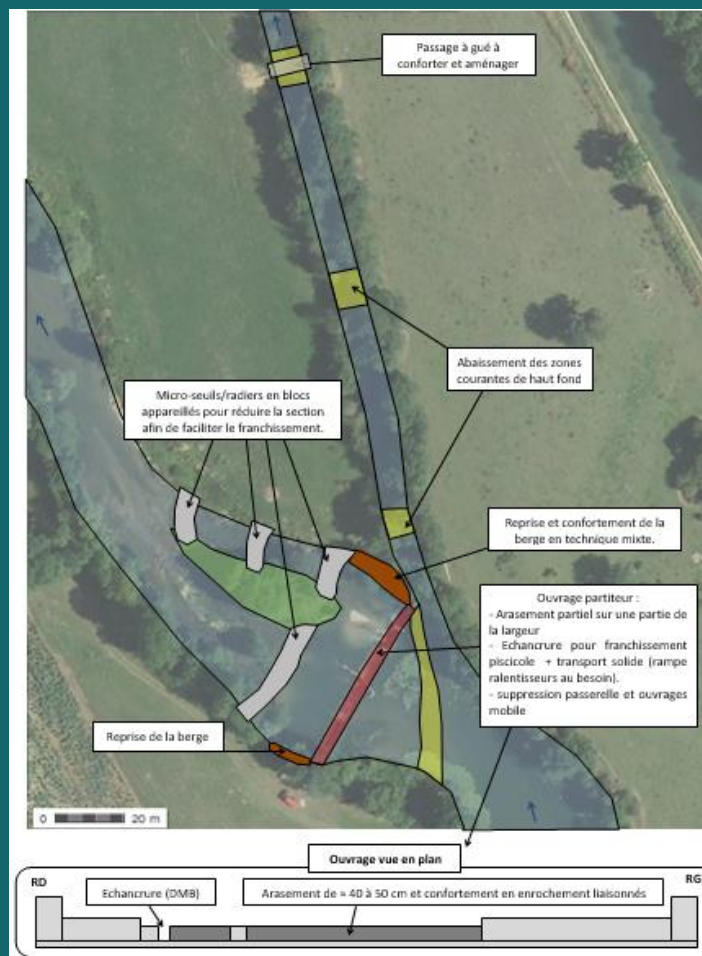
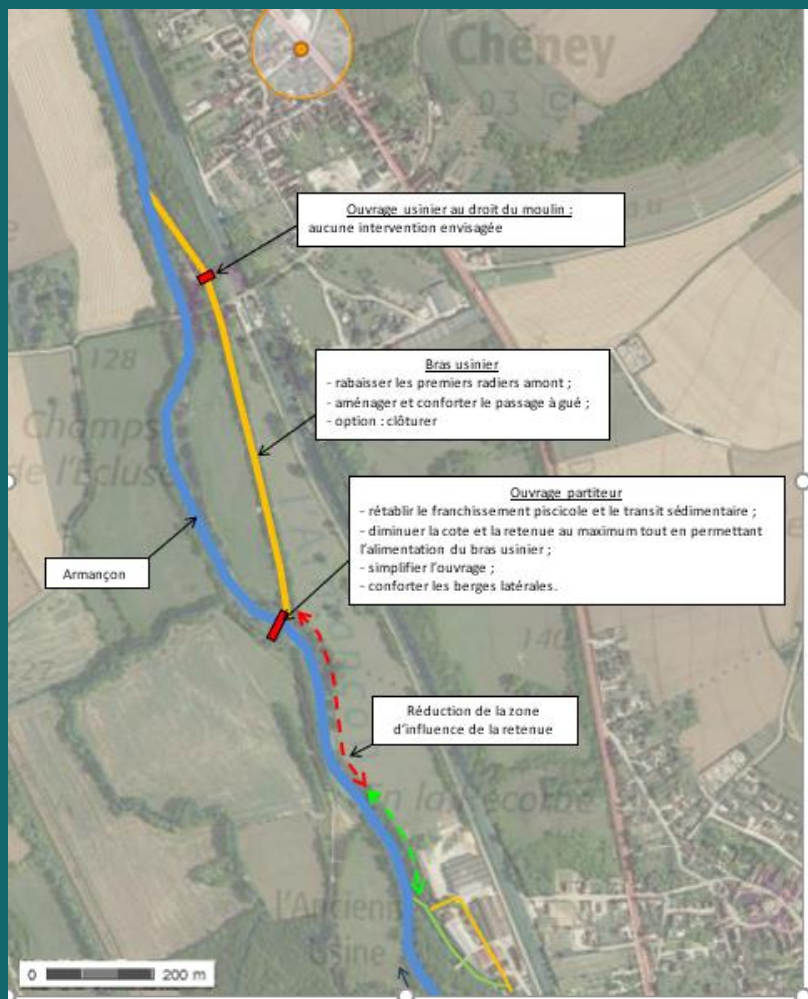
Reste à charge SMBVA : 8 000 €.

Procédure réglementaire : déclaration loi sur l'eau et DIG.

Etes vous d'accord avec cette action et sa programmation ?

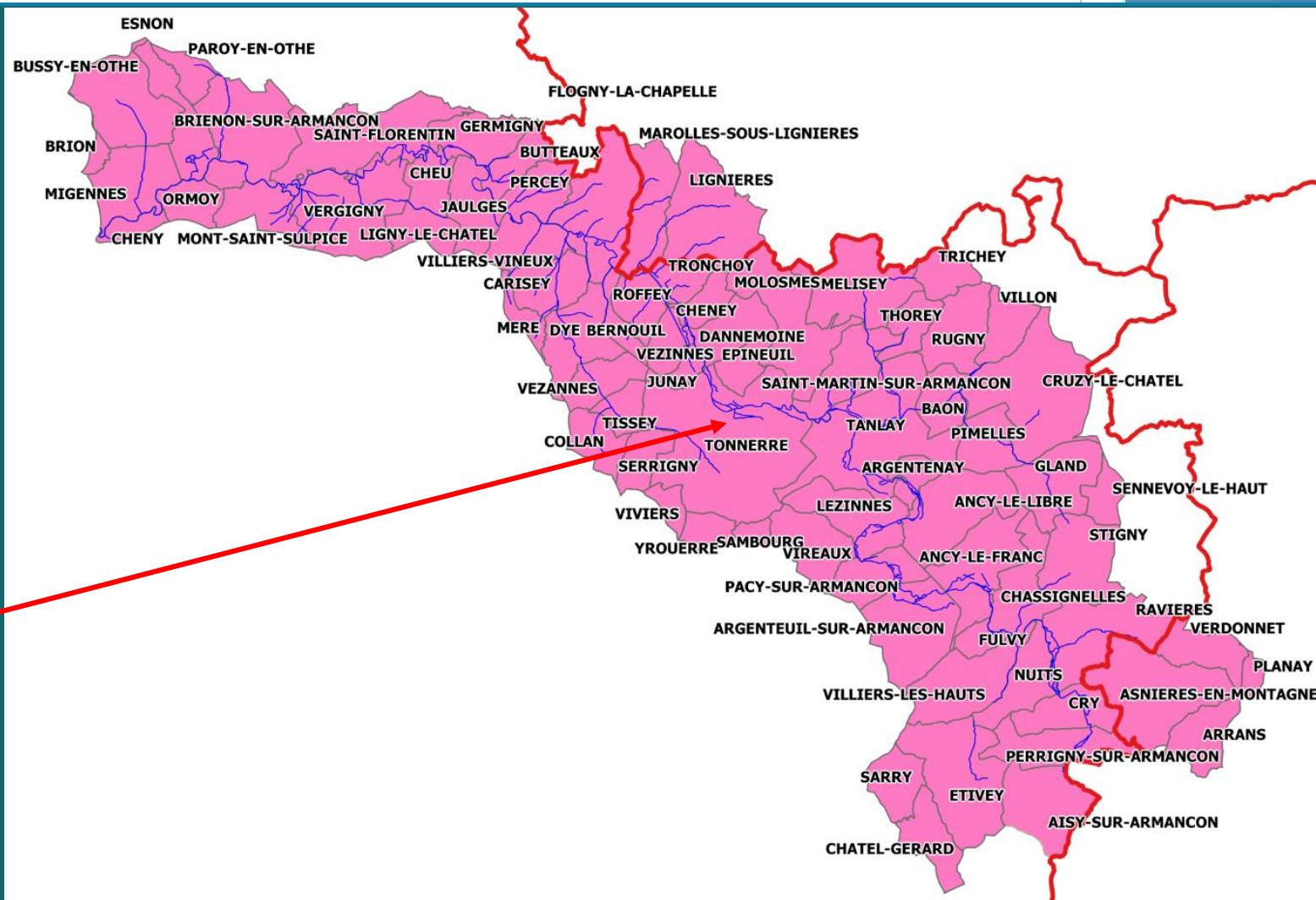
Action à valider (détail)

Restauration continuité écologique Moulin Cheney



Action à valider (détail)

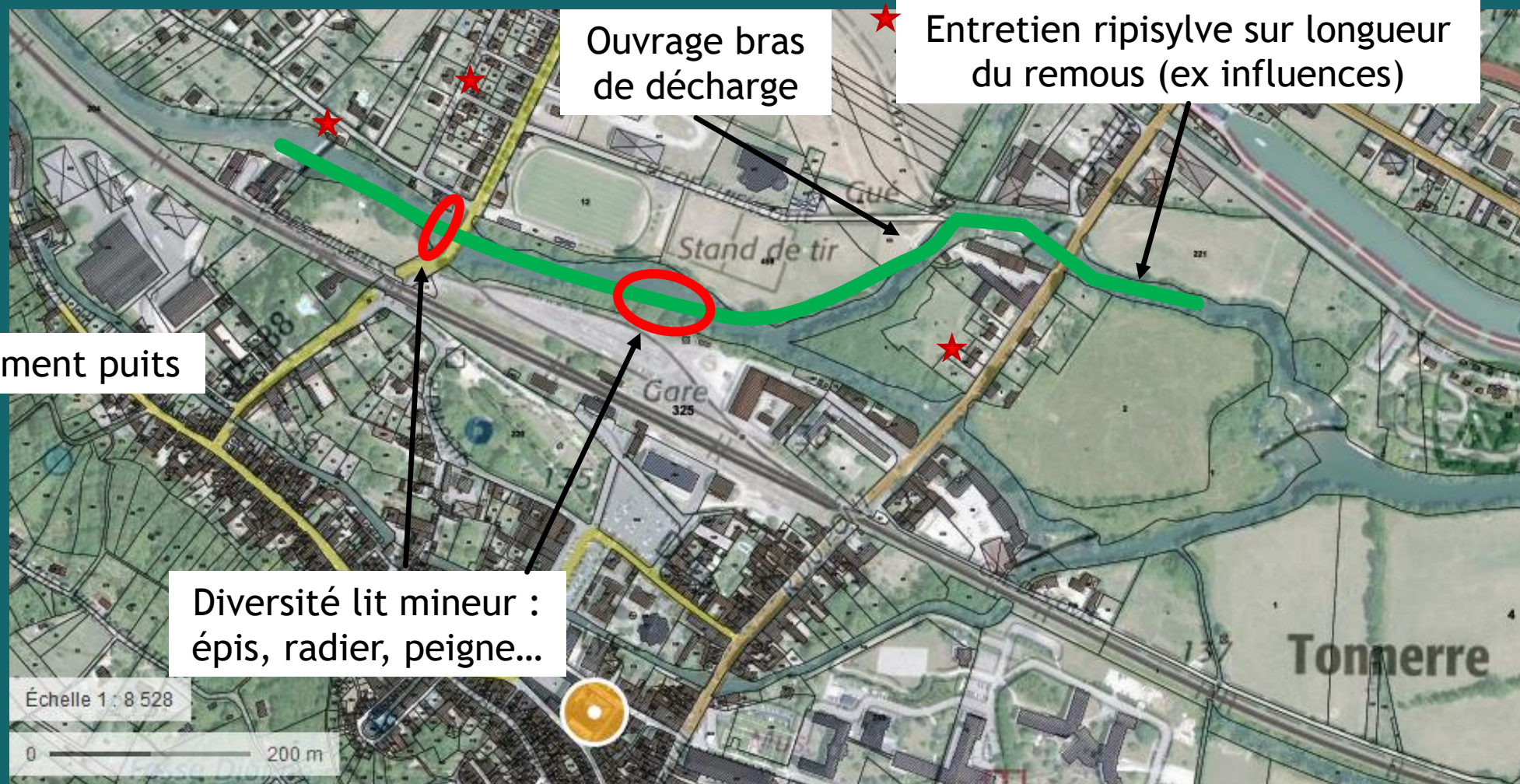
Accompagnement de l'arasement des seuils Tonnerre



Lieu des travaux

Action à valider (détail)

Accompagnement de l'arasement des seuils Tonnerre



Action à valider (détail)



Accompagnement de l'arasement des seuils Tonnerre

Montant estimatif : 30 000 €.

Subvention : 95 % (AESN).

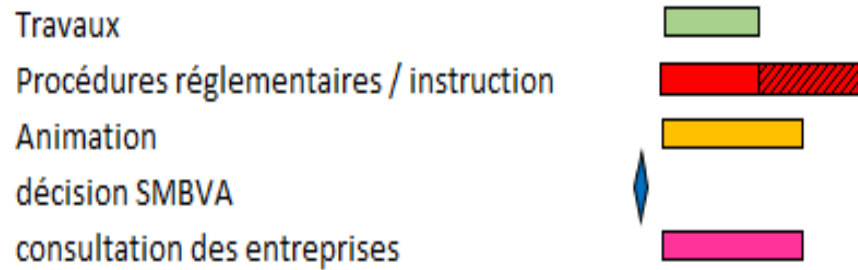
Reste à charge SMBVA : 1500 €.

Procédure réglementaire : déclaration loi sur l'eau et DIG.

Etes vous d'accord avec cette action et sa programmation ?

Actions à valider (synthèse)

projet	2018									2019												
	Av	Ma	Ju	Ju	Ao	Se	Oc	No	De	Ja	Fe	Ma	Av	Ma	Ju	Ju	Ao	Se	Oc	No	De	
Mare aux joncs Esnon																						
RCE Armançon moulin Cheney																						
Restauration Bas-Rebourseaux																						
Accompagnement RCE Tonnerre																						

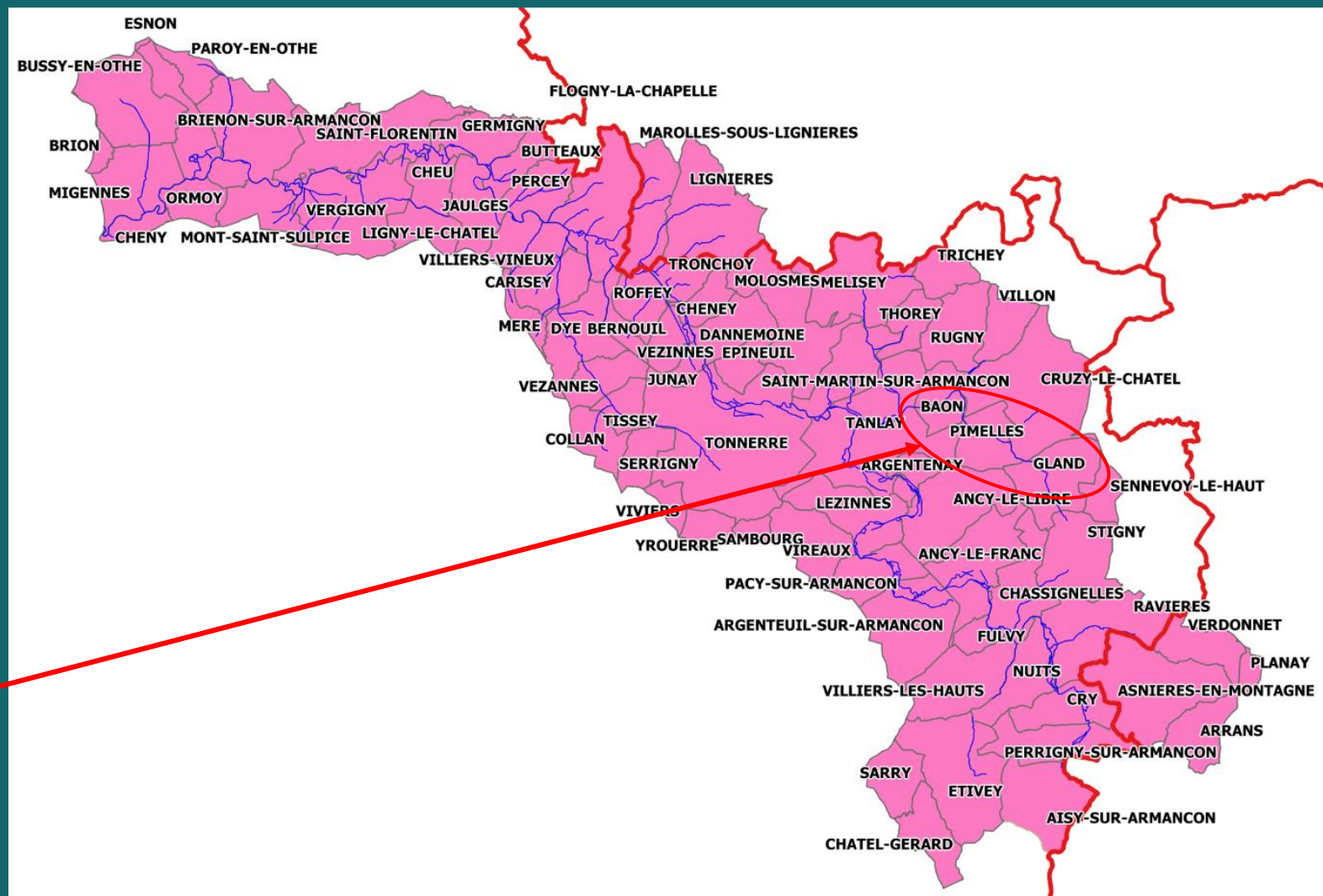




PISTES DE REFLEXION en cours d'animation

Pistes de réflexion (détail)

Opération de restauration hydromorphologique du Ru de Baon à Tanlay, Baon, Pimelles et Gland



Lieu des travaux

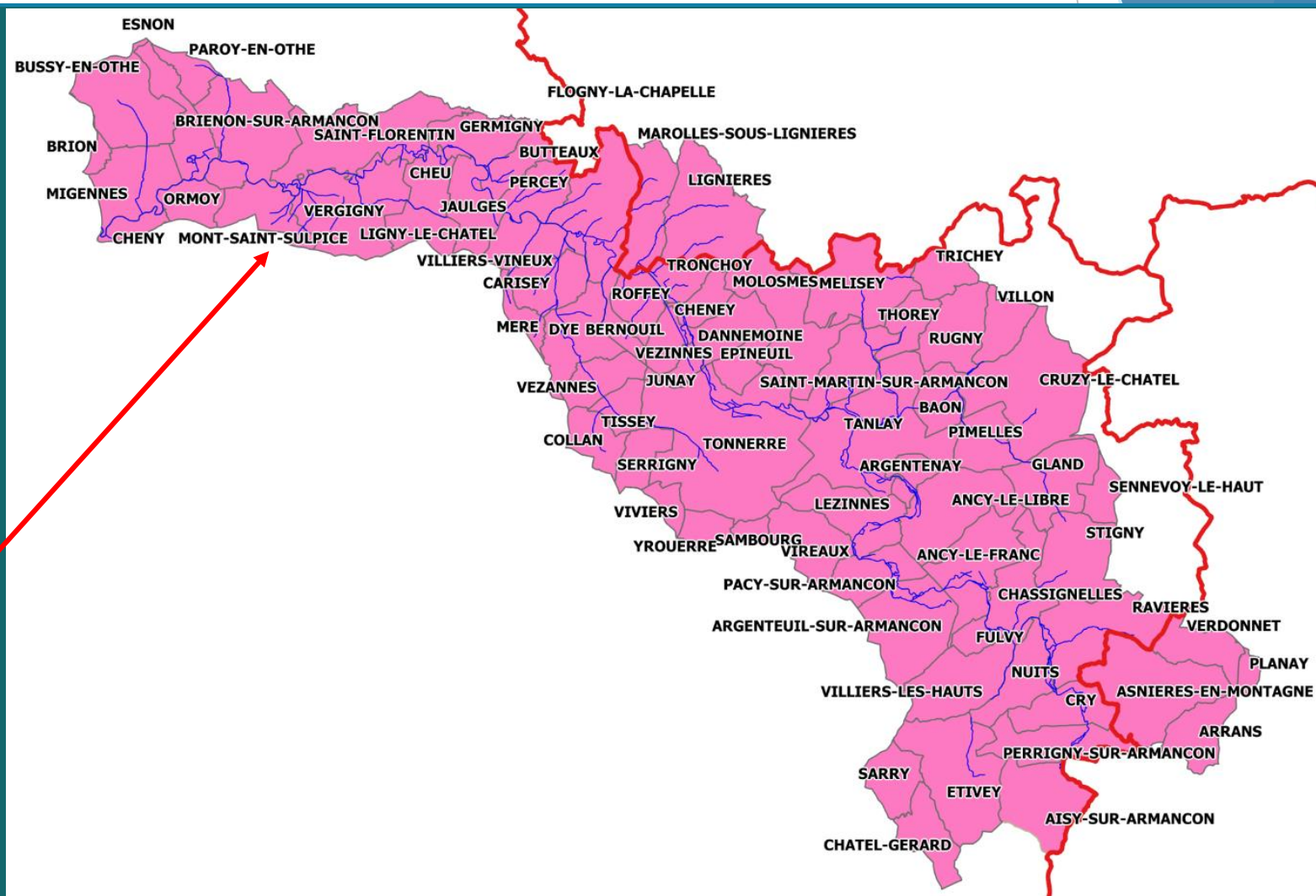
Pistes de réflexion (détail)

Opération restauration hydromorphologique du Ru de Baon à Tanlay, Baon, Pimelles et Gland



Pistes de réflexion (détail)

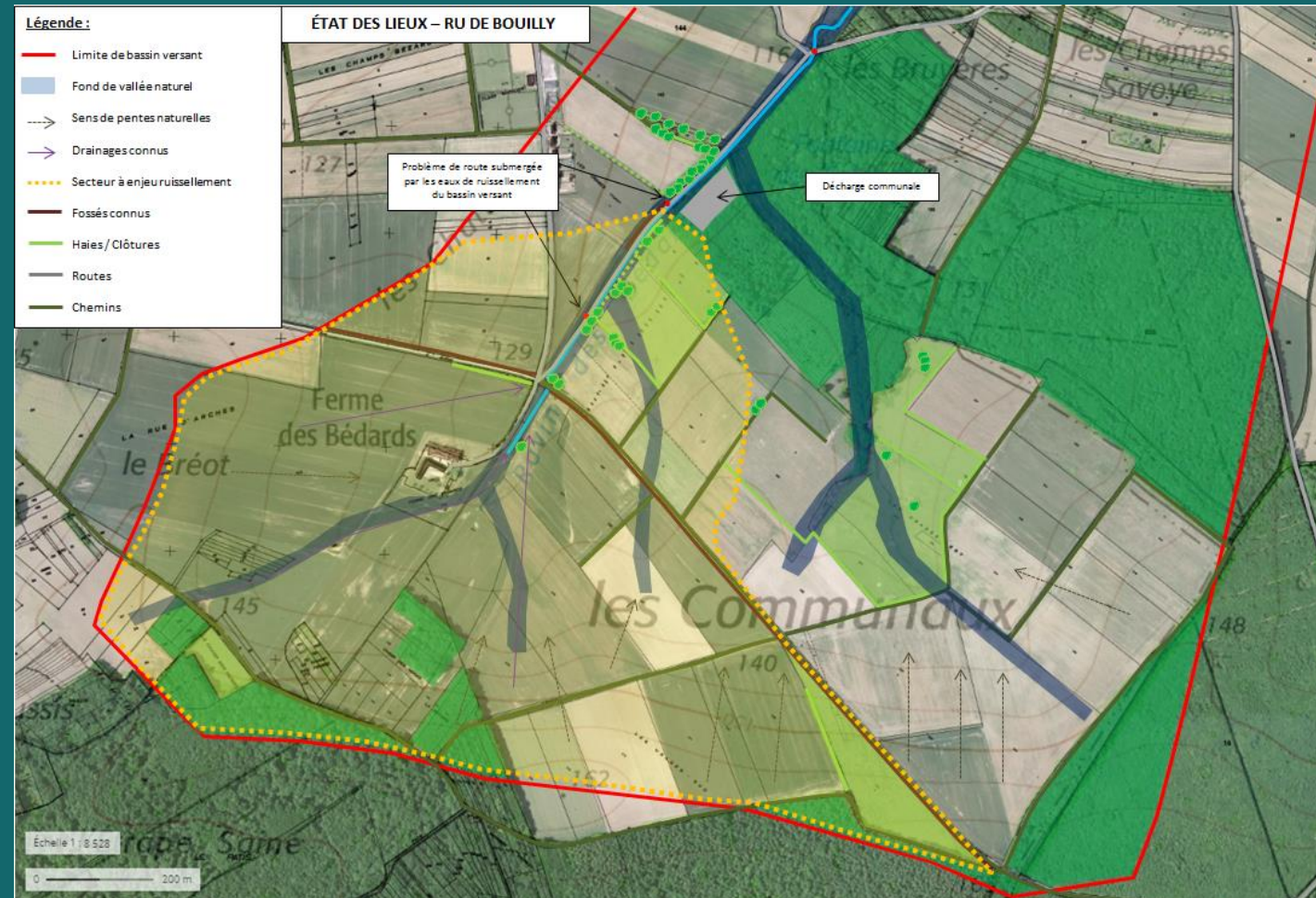
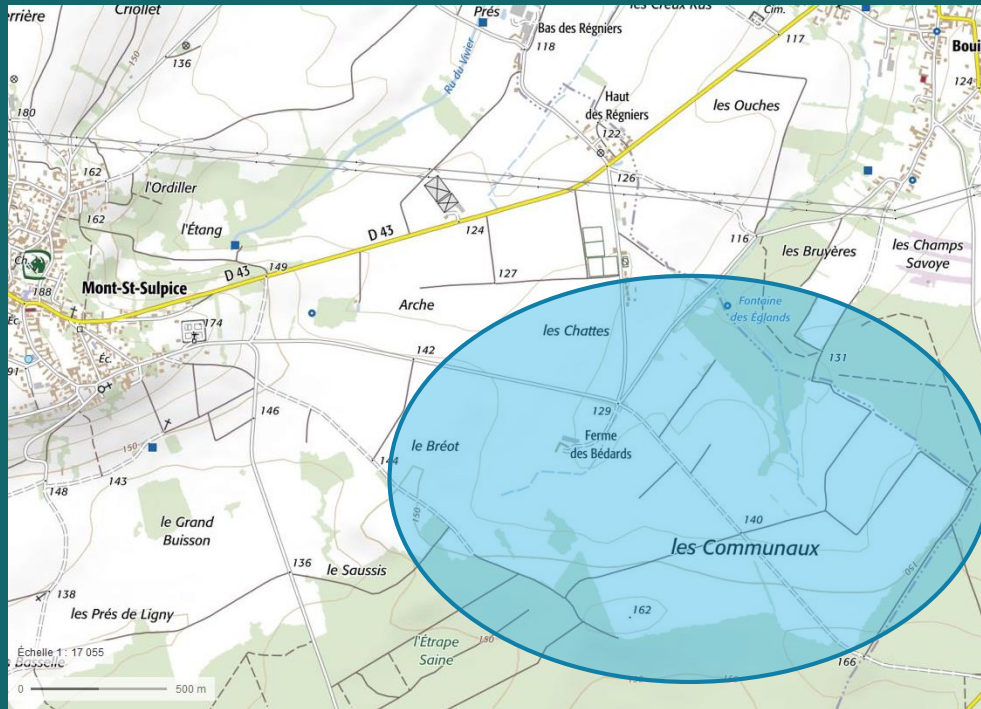
Hydraulique douce
Mont Saint Sulpice



Lieu des travaux

Pistes de réflexion (détail)

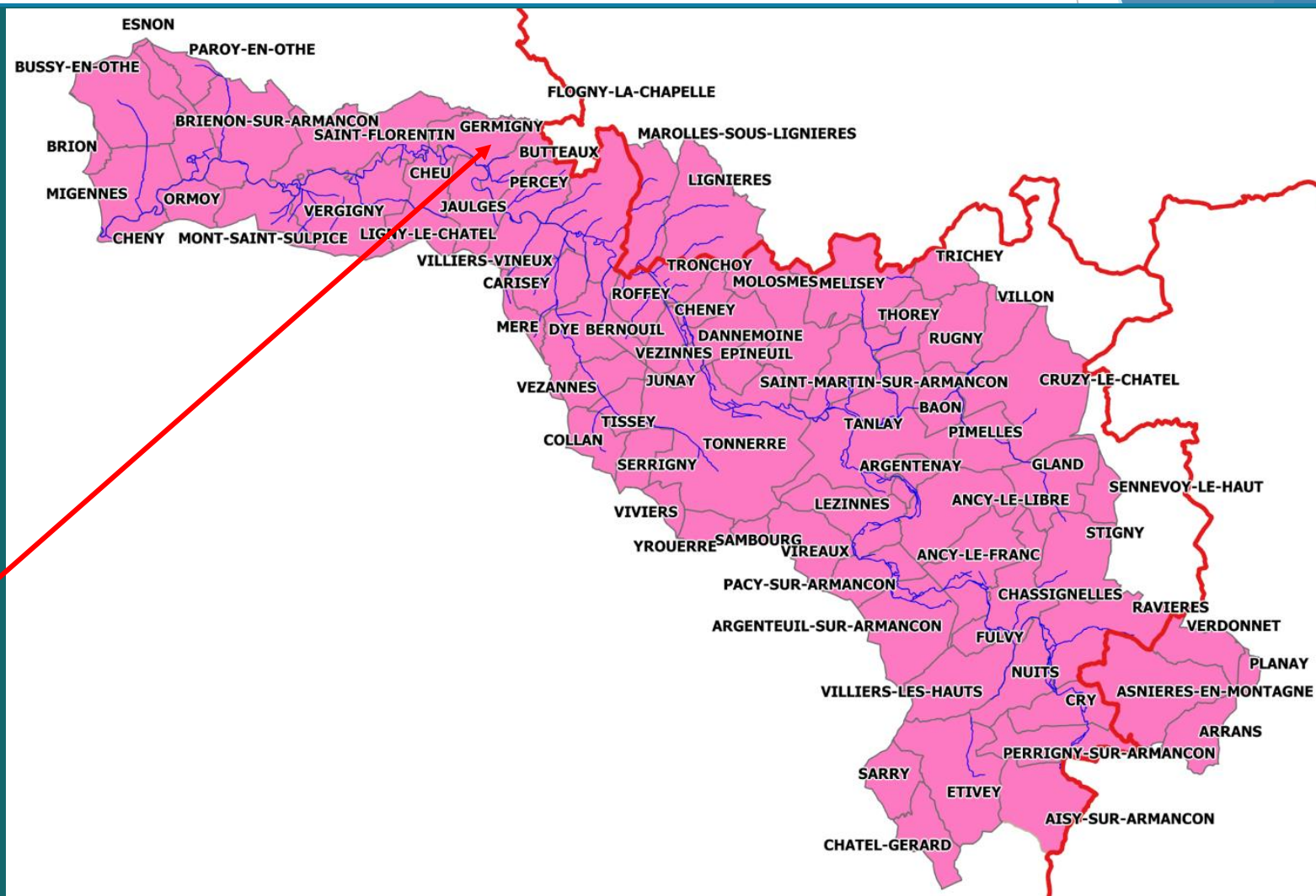
Hydraulique douce Mont Saint Sulpice



Pistes de réflexion (détail)

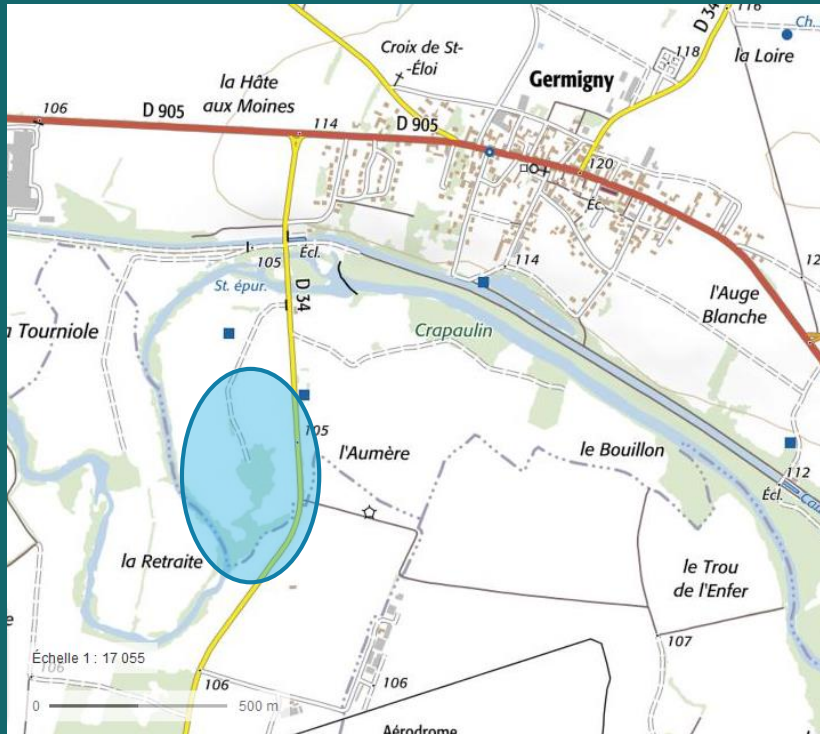
Aménagement d'une frayère à Germigny

Lieu des travaux



Pistes de réflexion (détail)

Aménagement d'une frayère à Germigny

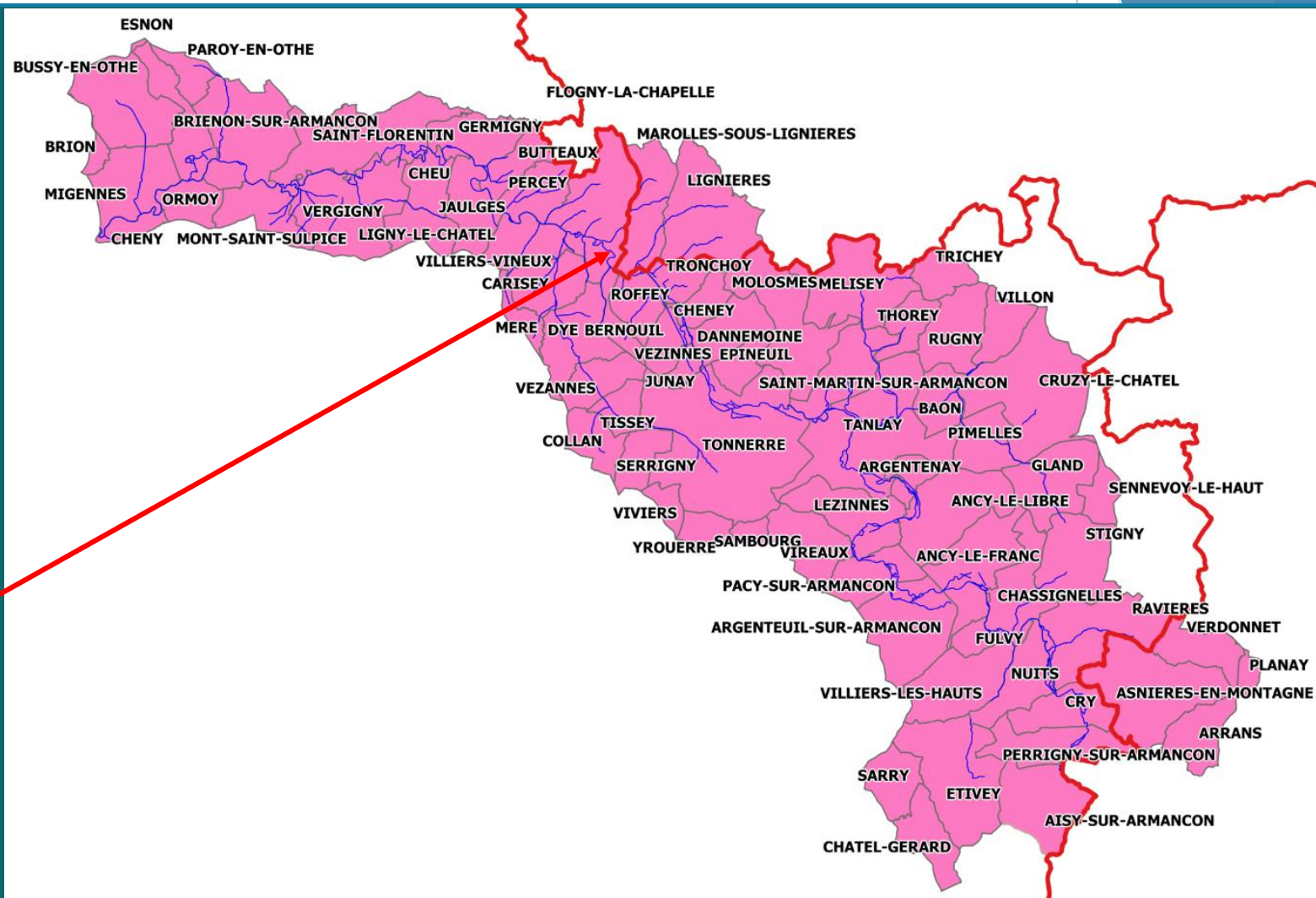


Pistes de réflexion (détail)

Restauration et
création de zones
annexes humides de
l'Armançon

(Secteur Tronchoy à
Percey)

Lieu des travaux



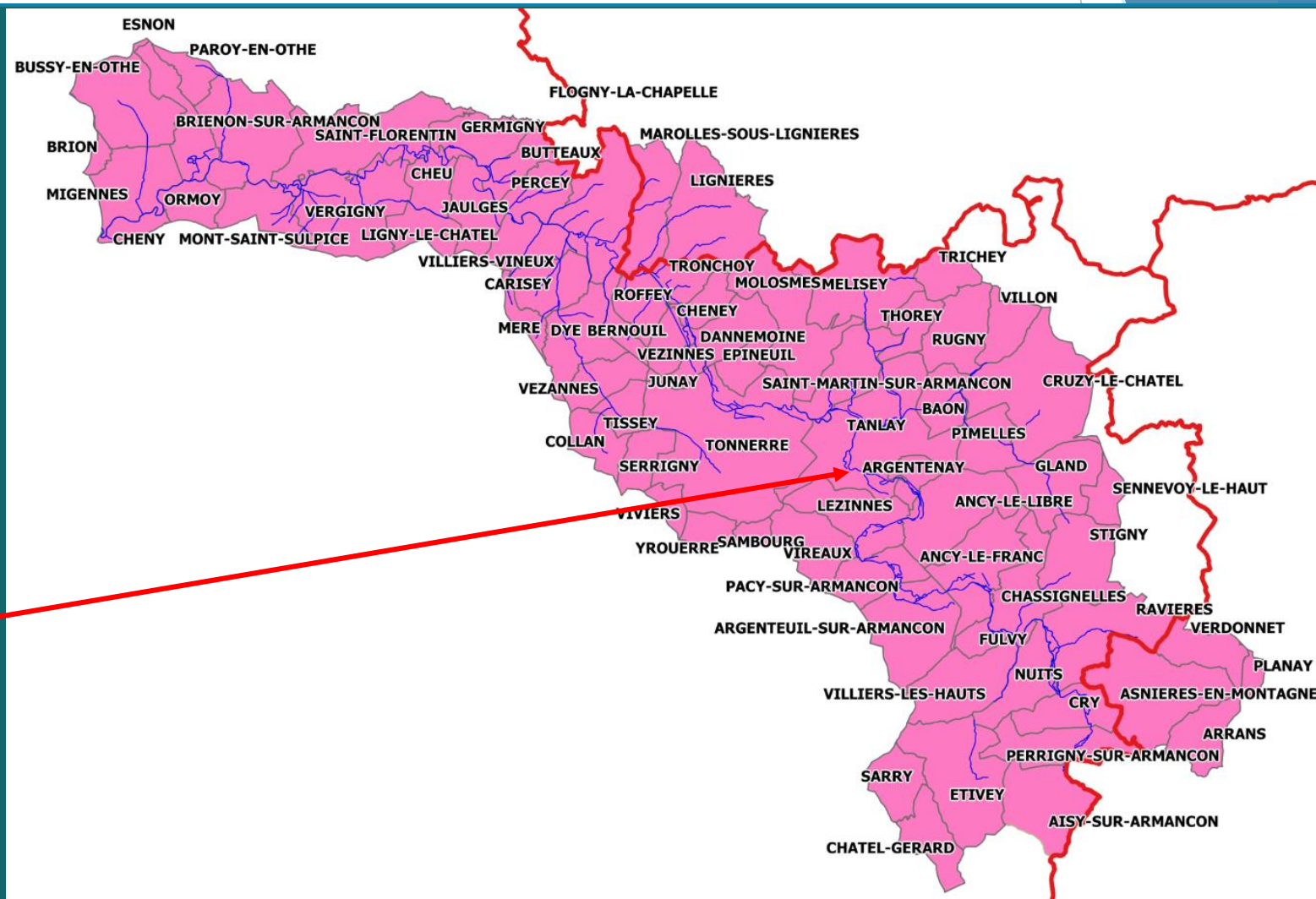
Pistes de réflexion (détail)

Restauration et création de zones annexes humides de l'Armançon (Secteur Tronchoy à Percey)



Pistes de réflexion (détail)

Restauration d'un méandre à Saint- Vinnemer



Lieu des travaux

Pistes de réflexion (détail)

Restauration d'un méandre à Saint-Vinnemer

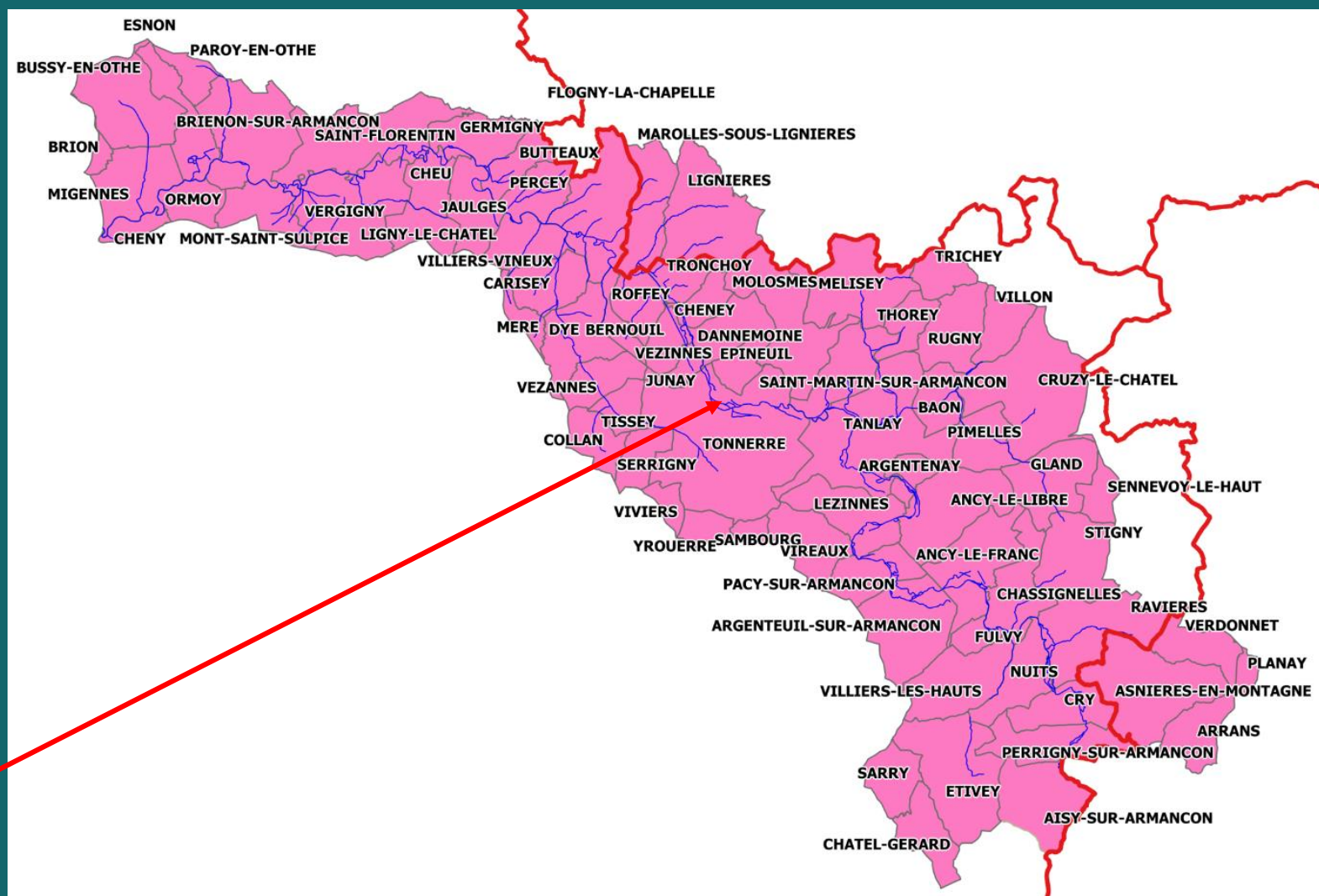


Pistes de réflexion (détail)

Sentier pédagogique le long de l'Armançon et de ses bras morts à Tonnerre

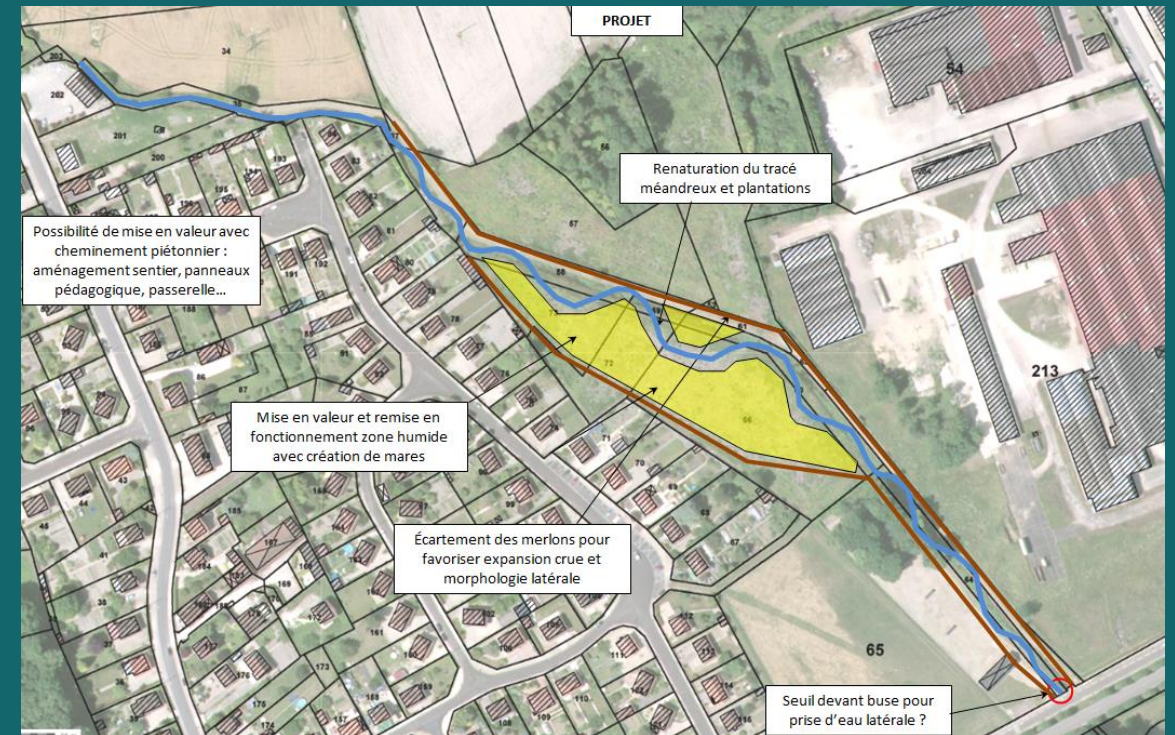
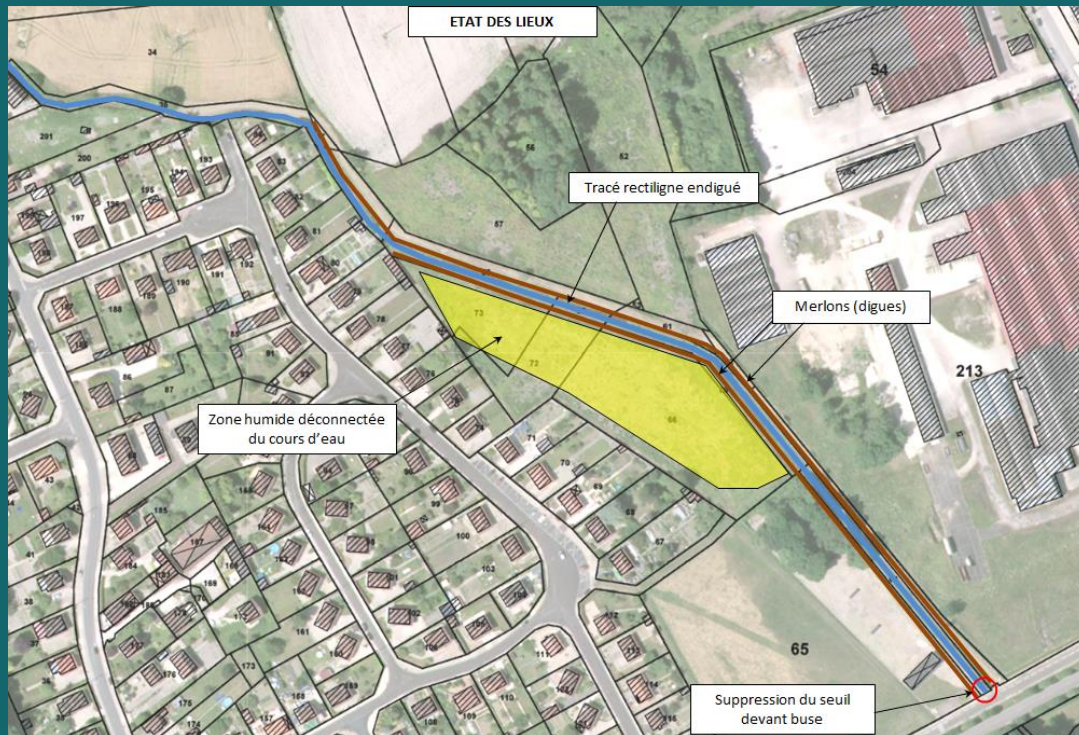


Lieu du projet



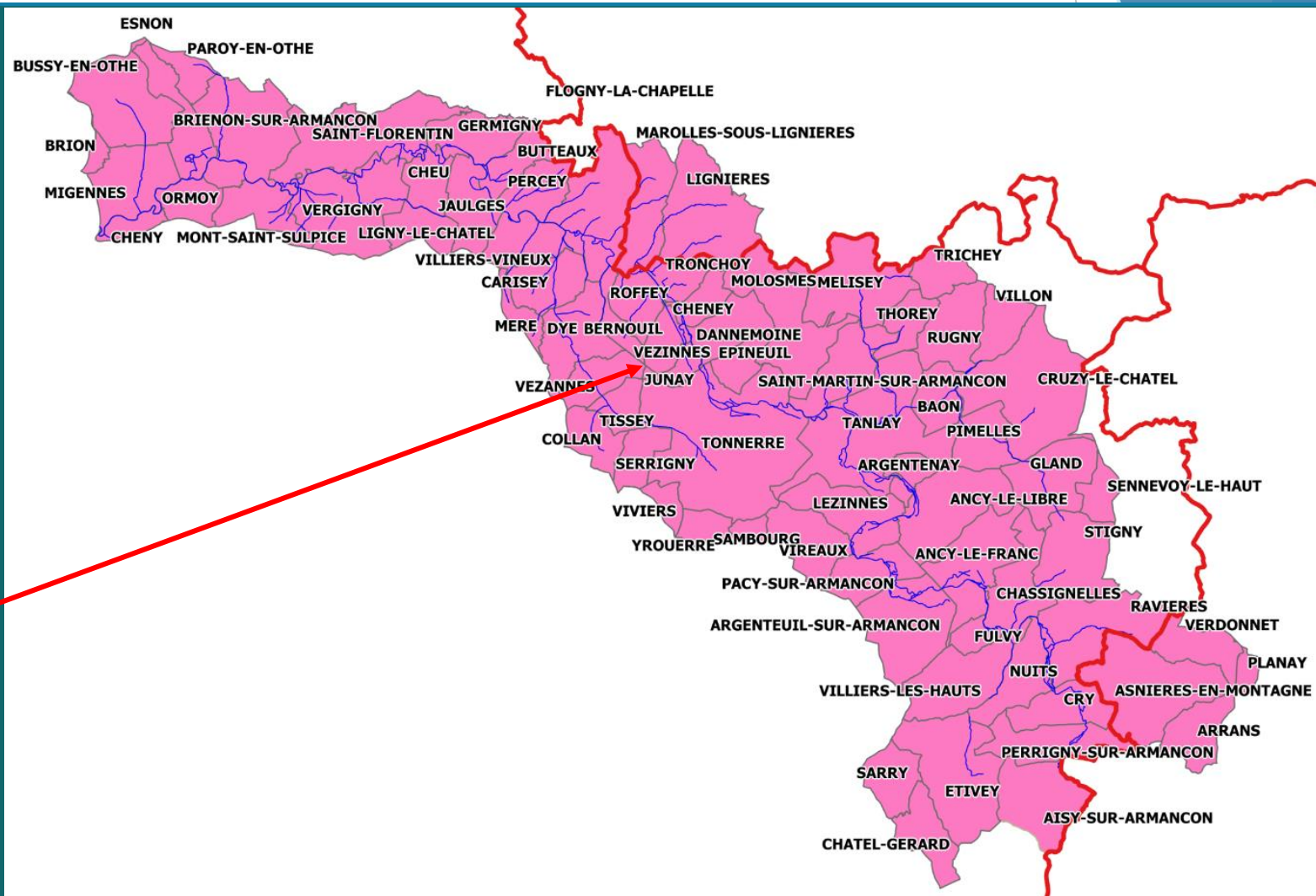
Pistes de réflexion (détail)

Restauration hydromorphologique du Ru de Migennes



Pistes de réflexion (détail)

Restauration hydromorphologique du Ru de Vézinnes



Lieu des travaux

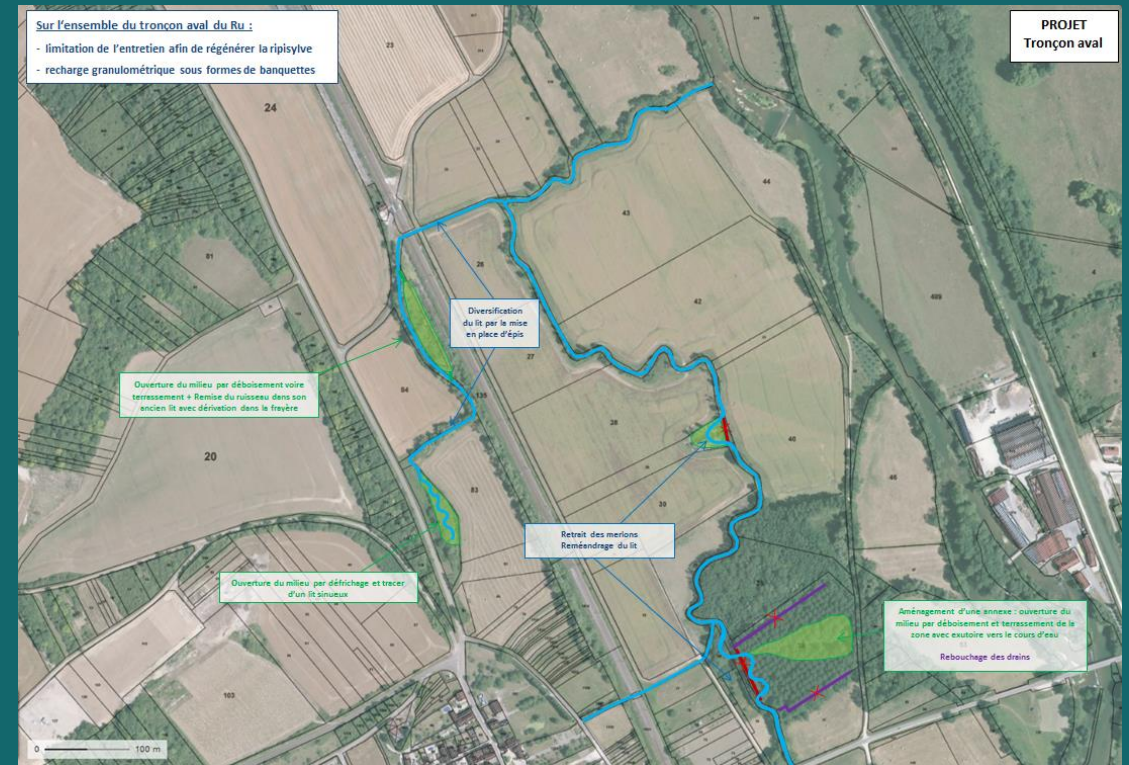
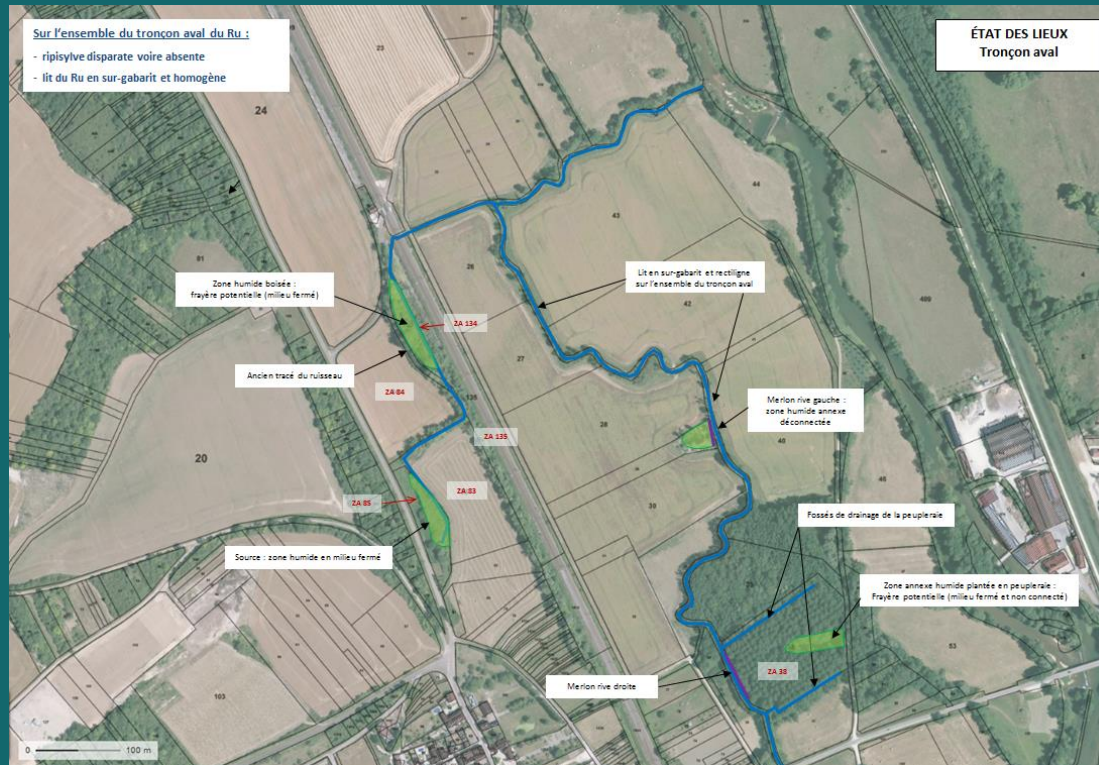
Pistes de réflexion (détail)

Restauration hydromorphologique du Ru de Vézennes



Pistes de réflexion (détail)

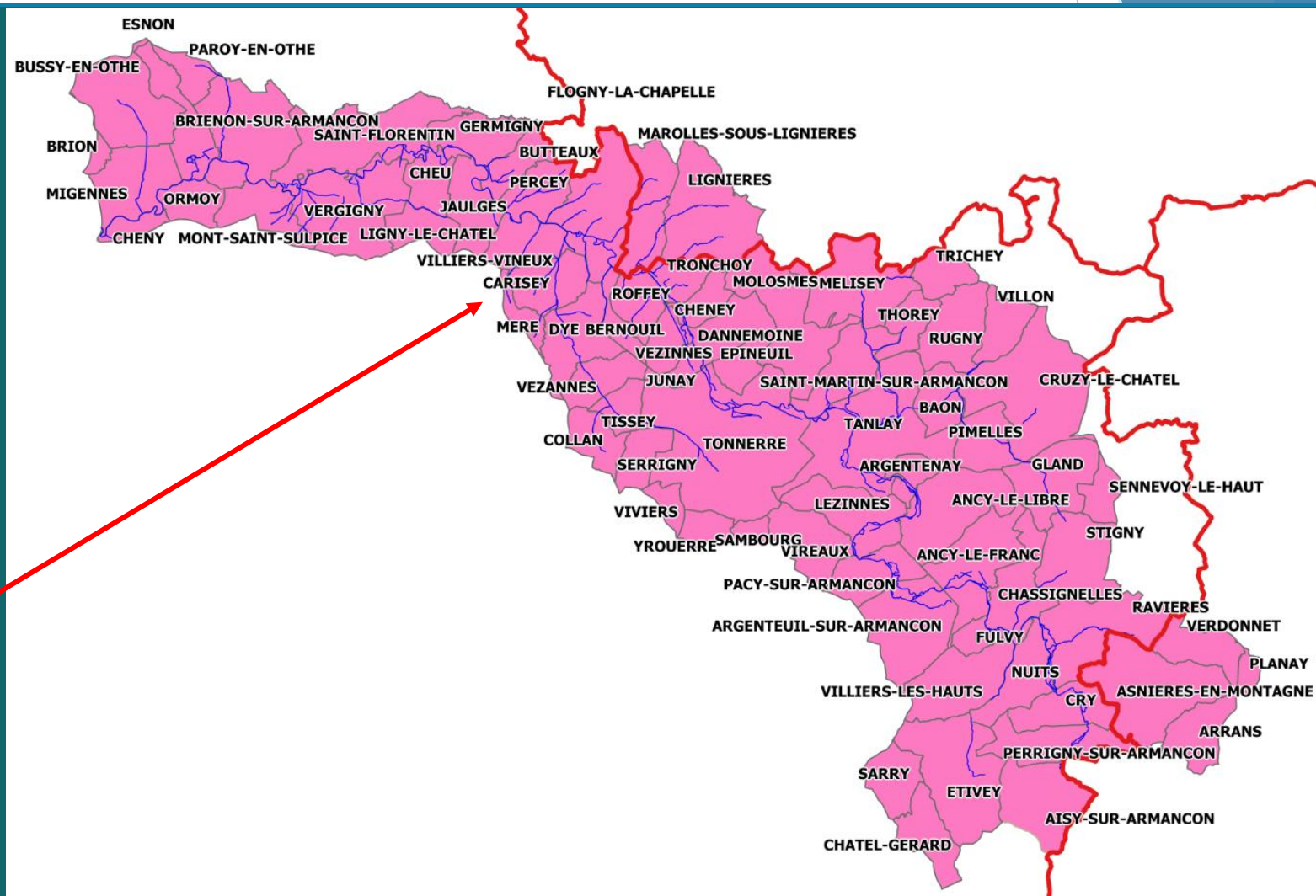
Restauration hydromorphologique du Ru de Vézinnes



Pistes de réflexion (détail)

Restauration
hydromorphologique
du Ru du Cléon au
moulin de Carisey

Lieu des travaux



Pistes de réflexion (détail)

Restauration hydromorphologique du Ru du Cléon au moulin de Carisey

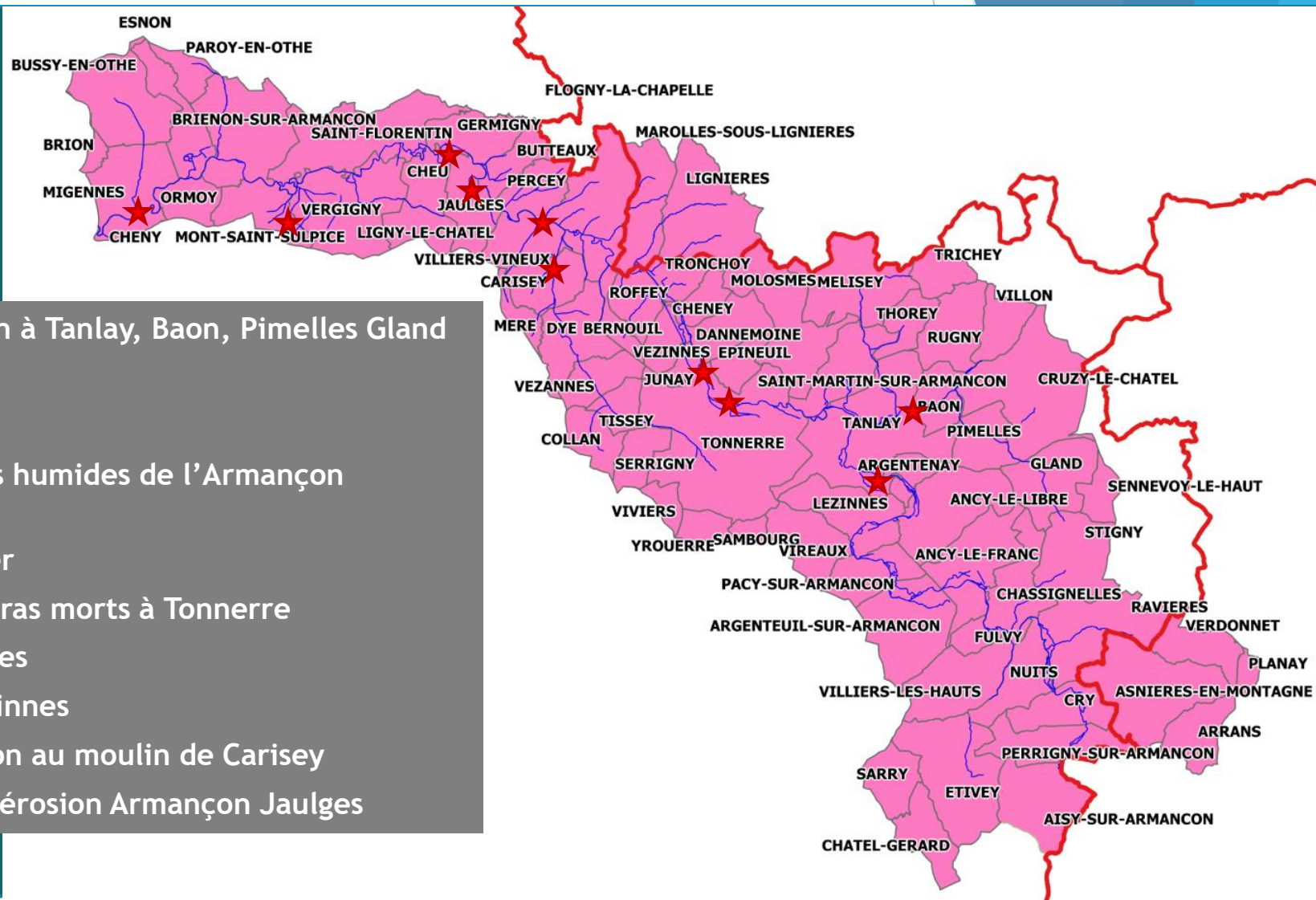


Pistes de réflexion (détail)

Aménagement milieux annexes et gestion érosion Armançon Jaulges



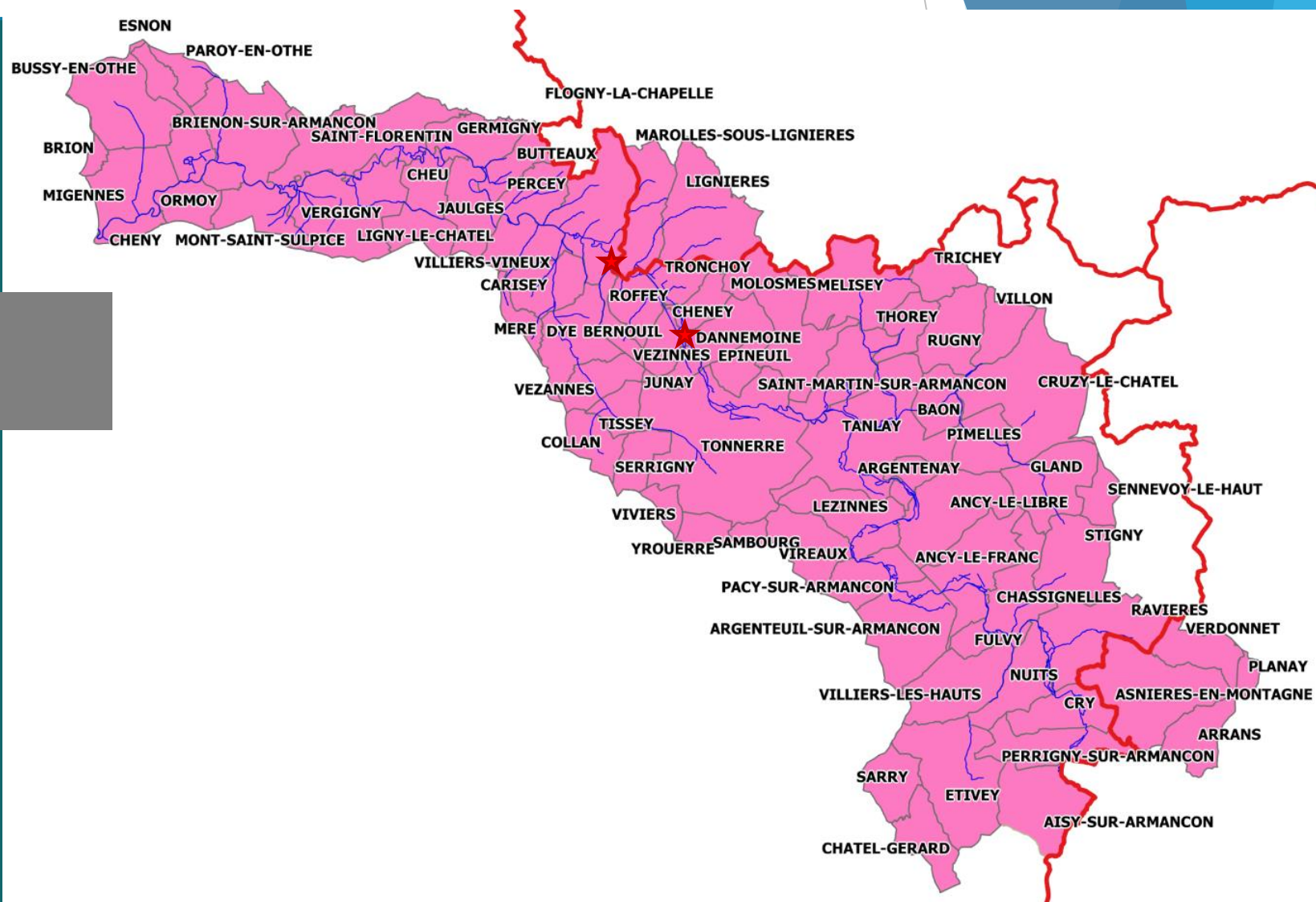
Pistes de réflexion (synthèse)



- ✓ Restauration morphologique du Ru de Baon à Tanlay, Baon, Pimelles Gland
- ✓ Hydraulique douce Mont-Saint-Sulpice
- ✓ Aménagement frayère Germigny
- ✓ Restauration et création de zones annexes humides de l'Armançon (Secteur Tronchoy à Percey)
- ✓ Restauration d'un méandre Saint-Vinnemer
- ✓ Sentier pédagogique Armançon et de ses bras morts à Tonnerre
- ✓ Restauration morphologique Ru de Migennes
- ✓ Restauration morphologique du Ru de Vézinnes
- ✓ Restauration morphologique du Ru du Cléon au moulin de Carisey
- ✓ Aménagement milieux annexes et gestion érosion Armançon Jaulges

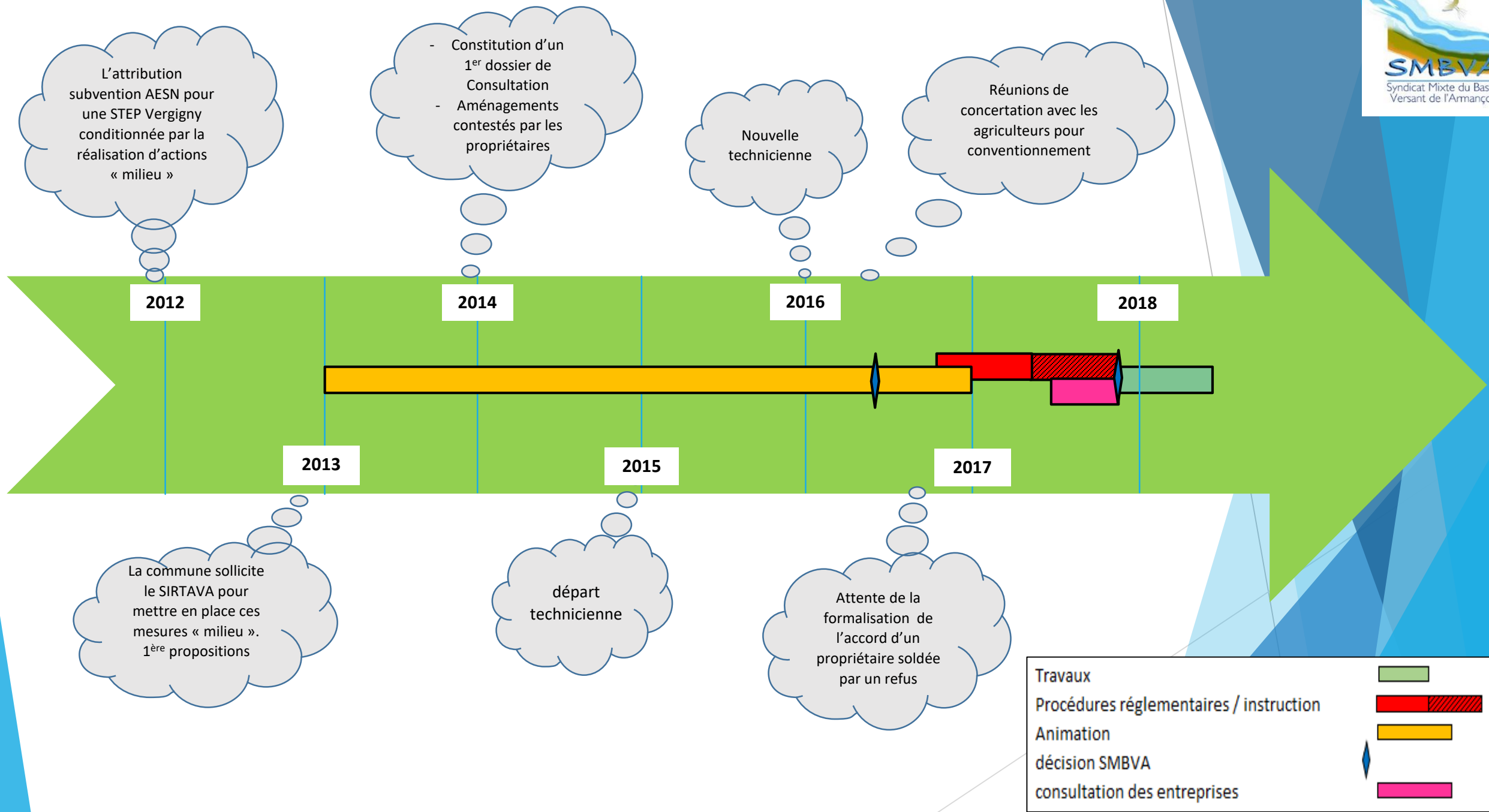
Autres activités

- ✓ Assistance à maîtrise d'ouvrage PAP Dannemoine
- ✓ Réflexion érosion Flogny la Chapelle



Retour sur le déroulement d'un projet avec les étapes « à franchir » (par le biais d'un exemple)

**Mesures d'accompagnement
de la STEP de Vergigny**

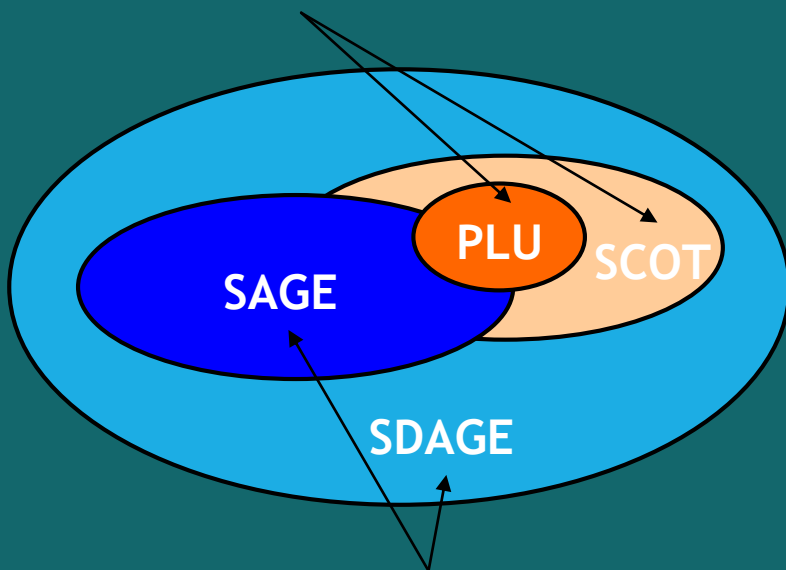




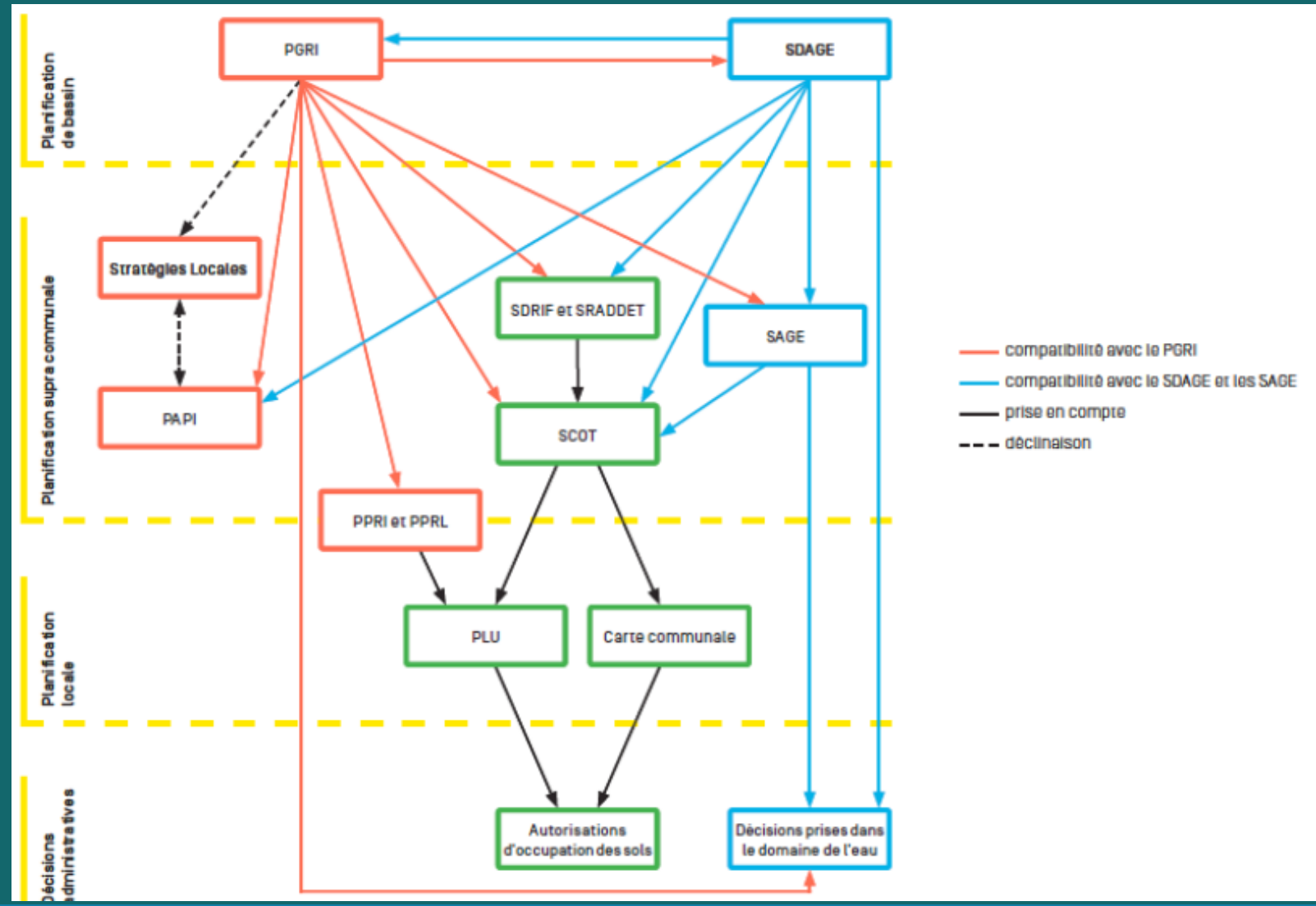
Point d'actualité : rôles du SMBVA et place des milieux aquatiques dans l'organisation territoriale (PLU, SCOT...)

1. Eau et urbanisme : des documents complémentaires

Approche territoriale avec limites administratives



Approche hydrographique



2. L'organisation territoriale dans le SAGE

	Préconisations / Règles	Thématique urbaine
R2	Encadrer la création des réseaux de drainage	Milieus Humides
P28	Inciter les collectivités à prendre en compte les eaux pluviales	Eaux pluviales
R3	Maitriser mes impacts quantitatifs et qualitatifs des eaux pluviales	Eaux pluviales
P39	Renforcer la prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme qui ne sont pas dotés d'un P.P.R.i prescrit ou approuvé	Inondation
P40	Cartographier les champs d'expansion de crues et assurer leur préservation dans les documents d'urbanisme	Inondation
P41	Réaliser un programme de restauration et de préservation des champs d'expansion de crues	Inondation
P44	Inciter les communes à mener une réflexion sur la gestion de crise (aider à l'élaboration de Plans Communaux de Sauvegarde...)	Inondation
P49	Assurer la préservation des milieux aquatiques et humides dans les documents d'urbanisme et à travers des servitudes d'utilité publique	Milieus Humides
R5	Préserver les espaces de mobilité fonctionnel des cours d'eau	Milieus Humides



3. Exemples de lien Milieux aquatiques - Organisation territoriale

- L'intégration des Milieux Humides est primordiale pour les documents d'urbanisme.

► **Annulation d'un plan local d'urbanisme protégeant insuffisamment les zones humides - TA Rennes, 12 mai 2011, n° 070559, Assoc. pour la protection et la promotion de la côte des légendes.**

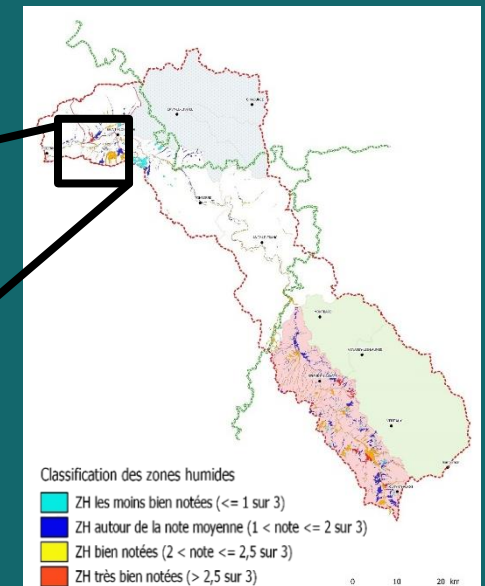
Le juge administratif a annulé un PLU qui avait omis de protéger efficacement les vallées et les zones humides : absence de règle générale d'interdiction des aires de stationnement ou de dépôt de véhicule quelle qu'en soit la capacité d'accueil et de tout affouillement et exhaussement du sol sans considération de superficie et de hauteur, contrairement aux objectifs fixés par le PADD.

→ Pour un PLU, faire un inventaire à l'échelle de la commune.

→ Le SAGE interdit le drainage des zones humides.



62



3. Exemples de lien Milieux aquatiques - Organisation territoriale

○ La maîtrise du ruissellement passe par la maîtrise des eaux pluviales

→ Art 3 du SAGE : maîtriser les impacts quantitatifs et qualitatifs des eaux pluviales



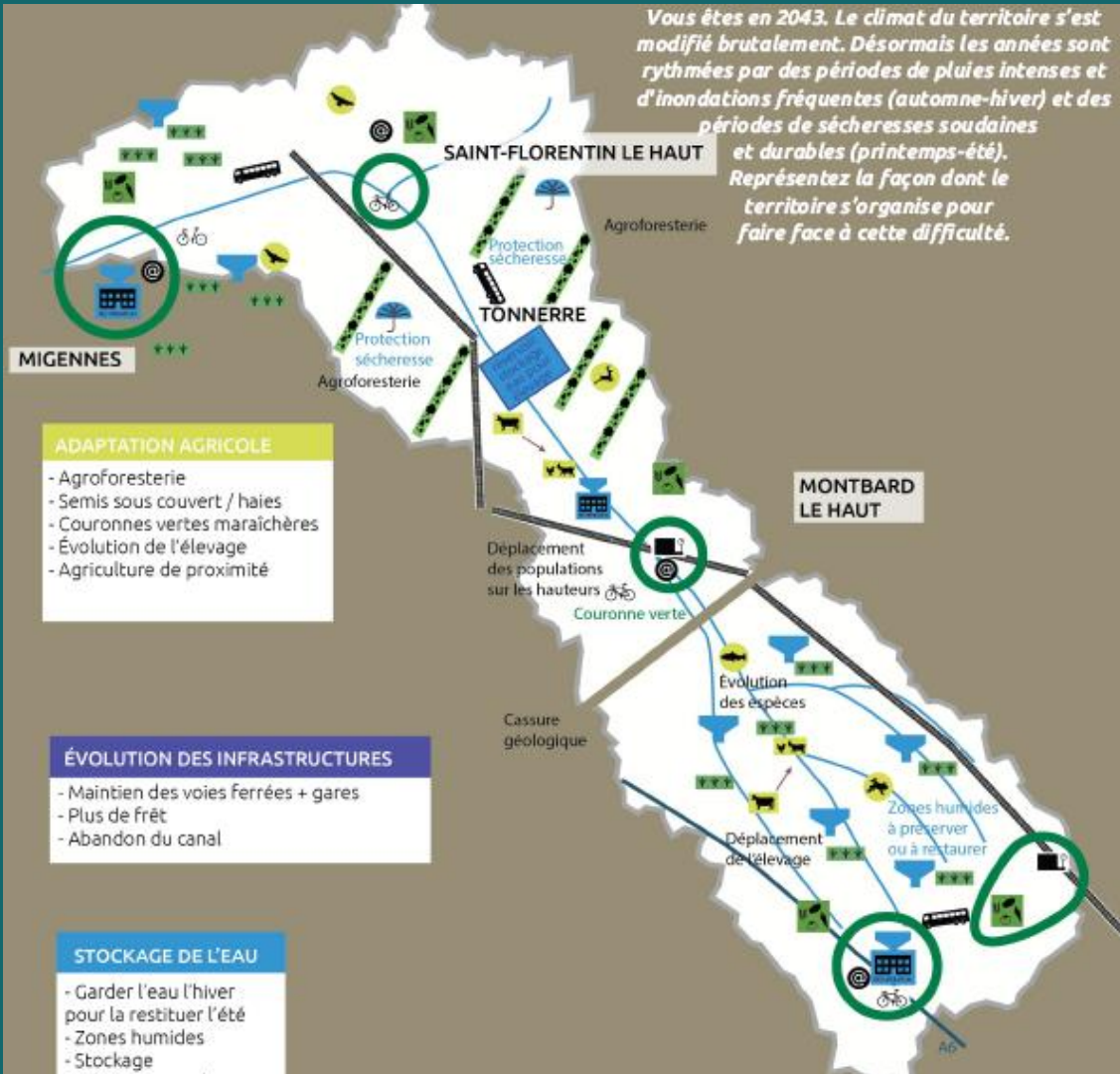
Le SCOT Seine et Tille a pris en compte le risque majeur d'inondation et de ruissellement :

- préservation des champs d'expansion de crues,
- limitation des remblais en zone inondable,
- rétention dynamique des écoulements...



4. Le changement climatique : une problématique transversale

Vous êtes en 2043. Le climat du territoire s'est modifié brutalement. Désormais les années sont rythmées par des périodes de pluies intenses et d'inondations fréquentes (automne-hiver) et des périodes de sécheresses soudaines et durables (printemps-été). Représentez la façon dont le territoire s'organise pour faire face à cette difficulté.



→ Dans le futur proche : alternance de pénurie et d'excès d'eau



Gestion des ressources
Conflits d'usage !



No Problem

Les milieux aquatiques doivent être intégrés à l'organisation territoriale

5. Comment on peut vous aider !

Travailler sur des produits utilisables dans les documents d'urbanisme (ex : carte des Milieux Humides à l'échelle réglementaire)

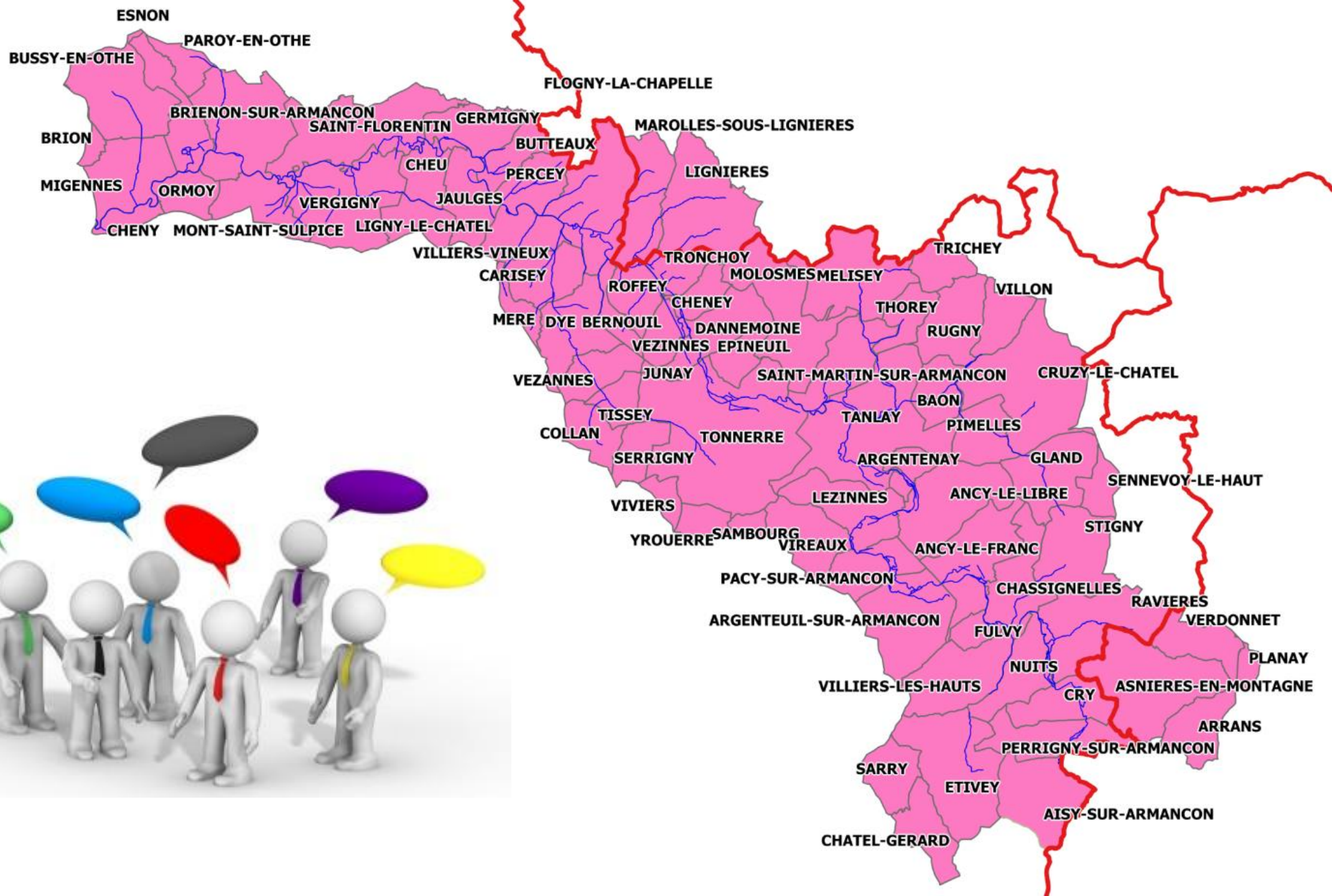
Contribuer aux documents du territoire en rendant des avis techniques

Fournir un appui technique aux communes pour la mise en compatibilité de leurs documents (SCOT, PLU...)

Travailler ensemble sur des problématiques communes
Milieux aquatiques / organisation territoriale
(ruissellement, zones humides, inondation...)

Tour de salle





MERCI DE VOTRE ATTENTION !



« Transmettre des rivières et des terres vivantes aux générations futures »



Visitez le site internet :
www.bassin-armancon.fr

Et retrouvez l'actualité de nos cours
d'eau sur notre blog :
www.rivieresvivantes-seineamont.fr

Justine DOIRISSE

Technicienne rivière Armançon aval



06 08 57 74 09

03 86 55 40 07

justine.doirisse@bassin-armancon.fr